

2016

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

— JANVIER-DÉCEMBRE 2016 —

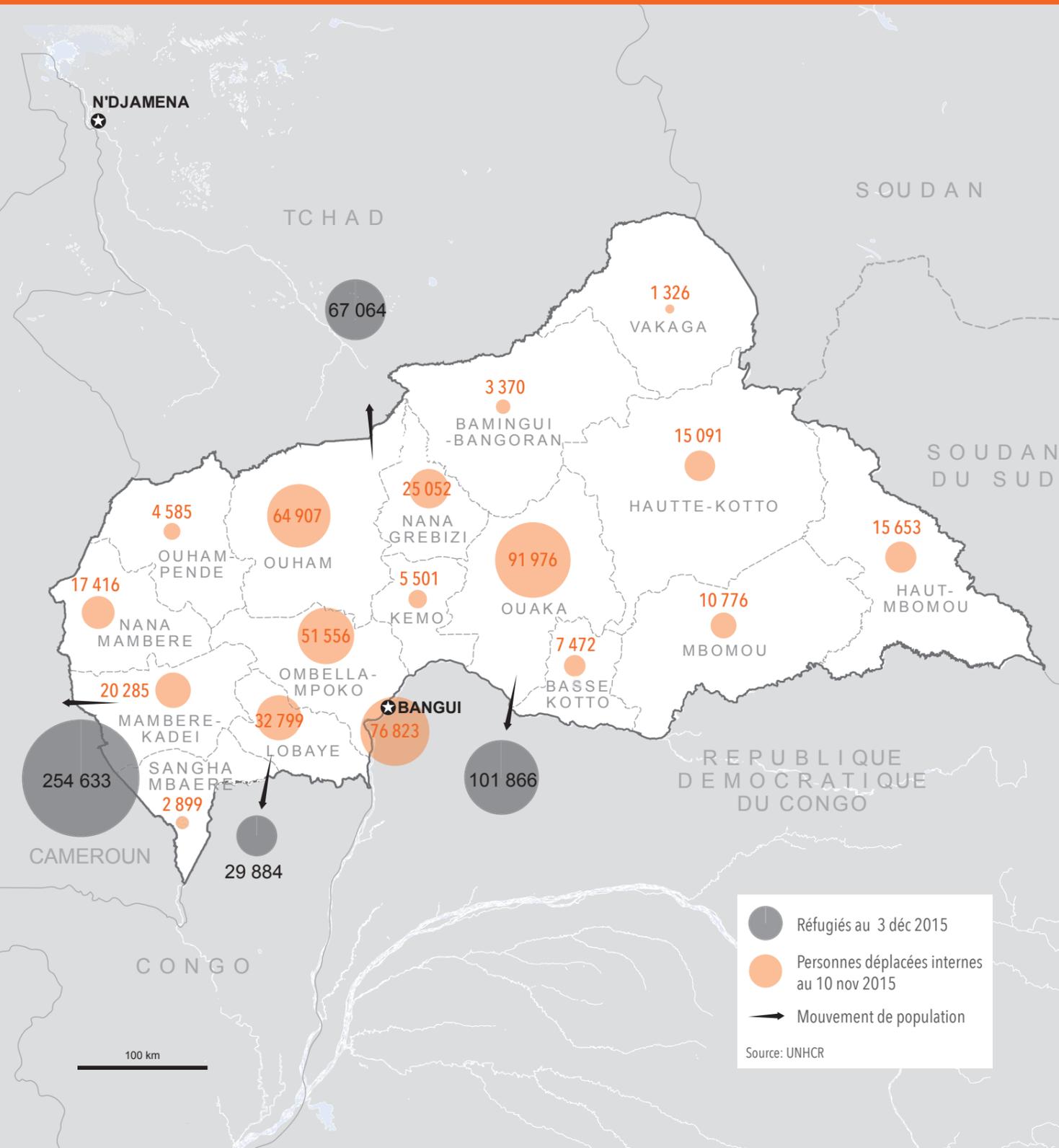
MARS 2016



RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

POPULATION TOTALE	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	# DEPLACÉES INTERNES	BUDGET (US\$)
4,6M	2,3M	1,9M	450 000	531.5M

TABLE DES MATIÈRES



Partie I: Stratégie du pays	03
Préface.....	04
Plan de réponse humanitaire	05
Aperçu de la crise	06
Objectifs stratégiques.....	09
Stratégie de la réponse.....	10
Capacité opérationnelle	13
Accès humanitaire	14
Monitoring de la réponse.....	16
Résumé des besoins, cibles et budgets	17
Partie II: Plans de réponse opérationnels	19
Abris/CCCM/NFIS	20
Eau, hygiène et assainissement	22
Education	24
Logistique	26
Moyens de substance et stabilité communautaire	28
Nutrition	30
Protection	32
Santé	34
Sécurité alimentaire	36
Télécommunications d'urgence	38
Coordination	40
Plan de réponse pour les réfugiés	42
Partie III: Annexes	44

PARTIE I: STRATÉGIE DU PAYS



Préface
Plan de réponse humanitaire
Aperçu de la crise
Objectifs stratégiques
Stratégie de la réponse
Capacité opérationnelle
Accès humanitaire
Monitoring de la réponse
Résumé des besoins, cibles et budgets

PREFACE PAR

LE COORDONNATEUR HUMANITAIRE

Après plus de deux années d'instabilité, l'ampleur et la complexité de la crise humanitaire en République centrafricaine (RCA) sont sans précédent, une grande partie de la population reste extrêmement affectée, vulnérable et exposée à des risques de deux ordres :

- une pauvreté et une précarité quasi générales : les indicateurs de base restent alarmants, dans les secteurs de la nutrition, santé, de la sécurité alimentaire, et de l'éducation. Dans de nombreuses zones, les services de l'Etat sont insuffisants pour répondre aux besoins, et l'accès aux populations est restreint.
- des violations graves des droits de l'homme et des crimes de guerre sont commis quotidiennement, attaques de groupes armés, violations du droit international humanitaire, déplacements de population (environ 450 000 déplacés internes fin novembre 2015) et conflits intercommunautaires sont les principaux facteurs de crise qui affectent de nombreuses parties du pays.

La combinaison de ces deux éléments entraîne une détresse considérable pour des centaines de milliers de Centrafricains. Le sort des femmes, victimes de violences et souffrant de traumatismes et de stigmatisation sociale, dans un climat d'impunité pour les agresseurs, est particulièrement inquiétant et inacceptable. Plus de la moitié de la population, environ 2,3 millions de personnes, a besoin d'aide immédiate pour survivre.

Vers la fin de l'année 2015, ce tableau s'est encore assombri avec une nouvelle éruption de violence qui a touché plusieurs zones du pays et a enrailé les progrès réalisés par les acteurs humanitaires depuis le début d'année. Causé par la recrudescence de nouvelles manifestations de violence et de l'insécurité croissante, avec des attaques directes ciblant les acteurs humanitaires et les convois commerciaux, l'accès aux personnes les plus vulnérables a été fortement réduit.

Dans ces circonstances difficiles, le peuple centrafricain a démontré une remarquable capacité de résistance et d'adaptation. En 2015, la communauté humanitaire est restée présente aux côtés des populations dans le besoin, et leur a apporté une aide considérable. Je salue l'expertise et le courage

des acteurs humanitaires qui, sur le terrain, souvent au péril de leur propre vie, assistent ceux qui en ont le plus besoin.

Afin de continuer à apporter cette aide indispensable, le Plan de réponse humanitaire (PRH) 2016 pour la République centrafricaine a été développé à travers une réflexion participative et inclusive, impliquant notamment les autorités nationales, permettant à l'ensemble des acteurs intervenant dans tous les secteurs du champ humanitaire de se doter d'objectifs globaux et d'une stratégie commune. L'approche est complétée par une intégration dans tous les projets de thèmes transversaux que sont la protection et le genre notamment.

Le PRH se focalise principalement sur l'urgence prenant en compte le contexte volatile actuel et il sera révisé en avril/mai en fonction de l'évolution de la situation. Ce Plan a identifié des besoins qui se chiffrent à USD 531.5 millions. Les projets opérationnels sur le terrain en réponse aux urgences seront mis en œuvre en fonction des ressources disponibles. Aussi, les conditions de vie de millions de Centrafricains dépendront des ressources qui seront mises à disposition par les bailleurs de fonds. En dépit de la crise économique mondiale, je suis convaincu que la solidarité internationale sera à nouveau au rendez-vous.

Au nom de la communauté humanitaire, j'exprime ma reconnaissance à nos donateurs pour leur confiance, et au gouvernement de la RCA, avec qui la collaboration est essentielle, et je leur promets l'engagement de tous les acteurs humanitaires pour faire en sorte que ce plan d'action devienne réalité.

Aurélien Agbénonci
Coordonnateur Humanitaire

LE PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

EN UN COUP D'OEIL

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1



Promouvoir le respect des droits fondamentaux

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2



Sauver des vies

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3



Préserver la dignité humaine

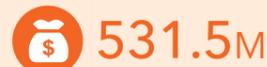
PERS. DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



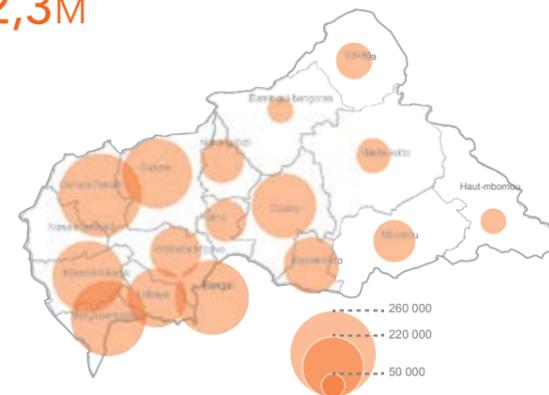
PRESENCE OPERATIONNELLE : NOMBRE DE PARTENAIRES

112



PERSONNES EN BESOIN D'ASSISTANCE HUMANITAIRE

2,3M



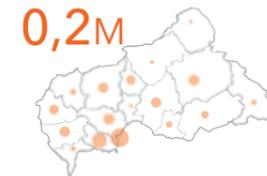
PERS. DEPLACÉES INTERNES

0,4M



COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

0,2M



PERSONNES RETOURNÉES

0,2M



PERSONNES VULNÉRABLES

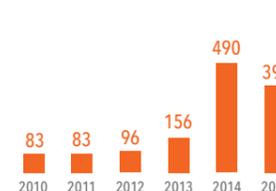
1,4M



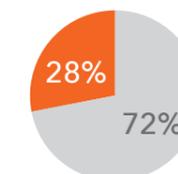
DEPLACÉES INTERNES



FINANCEMENTS REÇUS



INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PERSONNES DANS LE BESOIN

1 sur 2



APERÇU DE LA CRISE

Une crise de protection sans précédent

Facteurs sous-jacents

L'ampleur et la complexité de la crise en République centrafricaine (RCA) sont sans précédent : la vie de chaque Centrafricain est profondément affectée par le conflit qui a démarré à la fin de l'année 2012. La crise politico-militaire a déchiré le tissu social et les tensions intercommunautaires ont atteint un niveau jamais connu dans l'histoire du pays. Cette situation est amplifiée par la présence des groupes armés et des bandes criminelles et la difficulté à mettre en place un processus de Démobilisation Désarmement et Réinsertion (DDR) dans le pays. Ces groupes armés sont de plus en plus fragmentés. Certaines milices se reconfigurent en raison de divisions au sein de leurs propres rangs, allant parfois jusqu'à générer des alliances contre nature avec des groupes précédemment antagonistes. Alors que la pauvreté, la mauvaise gouvernance et le pillage des ressources naturelles comptent parmi les causes sous-jacentes de la crise, les tensions inter-communautaires, les affrontements entre groupes armés ainsi que les activités criminelles agissant en toute impunité causent une insécurité persistante et grandissante sur la totalité du territoire de la RCA résultant en une détérioration de la situation humanitaire. Malgré des améliorations relatives dans certaines parties du pays à la mi-2015, des violences ont à nouveau éclaté à Bangui et dans plusieurs localités à l'intérieur du pays fin septembre et début octobre, provoquant le déplacement forcé de plus de 62 000 personnes. Ce nouvel épisode de violence a particulièrement affecté la capitale, épice de l'économie et du commerce, qui a été à nouveau paralysée. Il a également réveillé la méfiance et les rancœurs entre communautés et a été marqué par une dynamique de violence cyclique - dans laquelle attaques individuelles ou de groupes entraînent des représailles, souvent à grande échelle et difficilement prévisibles. Ces événements ont également fortement impacté la conduite des activités humanitaires dans l'ensemble du pays durant plusieurs semaines.

Les civils sont les premières victimes de la crise : plus de la moitié de la population (soit environ 2,3 millions de personnes) a immédiatement besoin d'aide humanitaire pour survivre et un quart de la population est déplacé (450 000 personnes déplacées internes et près de 460 000 réfugiés

dans les pays voisins). Le déplacement forcé de milliers de personnes appartenant à des communautés déjà affaiblies a eu pour effet d'accroître leur vulnérabilité. Si l'agriculture est la principale source de revenus pour la majorité de la population, la crise et la peur d'être attaqué expliquent que les terres n'aient pas été cultivées, parfois depuis deux années. L'absence ou la faiblesse des récoltes ajoutées aux pillages fréquents des greniers ont provoqué une insécurité alimentaire sur tout le territoire de la RCA. En plus de devoir faire face à un appauvrissement important lié à la diminution ou l'absence de revenus et à une augmentation croissante des prix des produits de base, des milliers de familles hébergent dans leurs maisons des personnes déplacées qui ont tout perdu et sont dans l'incapacité de rétablir leurs moyens de subsistances. Cette charge supplémentaire sur des ménages déjà en difficulté aggrave encore leurs conditions de vie.

La crise de protection en RCA est l'une des plus graves au monde : les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre sont quotidiens. Cela inclut des assassinats, des actes de tortures, des viols, ou encore la réduction en esclavage de civils. Les enfants, les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes déplacées et les groupes minoritaires sont les premières victimes de ces abus. Meurtres, mutilations, et recrutements d'enfants dans les groupes armés - estimés entre 6 000 et 10 000, dont la majorité sont des garçons, bien que les filles y soient aussi associées, sont courants. Un nombre très important de cas de violences sexuelles liées au conflit ont été rapportés - sur les quelques 30 000 cas enregistrés pendant les 10 premiers mois de l'année quelques 17 000 l'ont été entre août et octobre, ce qui montre une tendance à la hausse. La situation de plus de 36 000 personnes prises au piège dans des enclaves dans sept endroits du territoire¹ est particulièrement préoccupante. Elles connaissent en effet une limitation quasiment totale de leur liberté de mouvement qui génère le sentiment « de vivre dans une prison ouverte ». Outre l'insécurité, la vie de ces milliers de personnes est marquée par une restriction d'accès aux services de base (soins médicaux, eau, électricité et éducation) pendant des périodes de temps prolongées. Ces populations à risque vivent une situation de détresse humanitaire et psychologique particulièrement préoccupante.

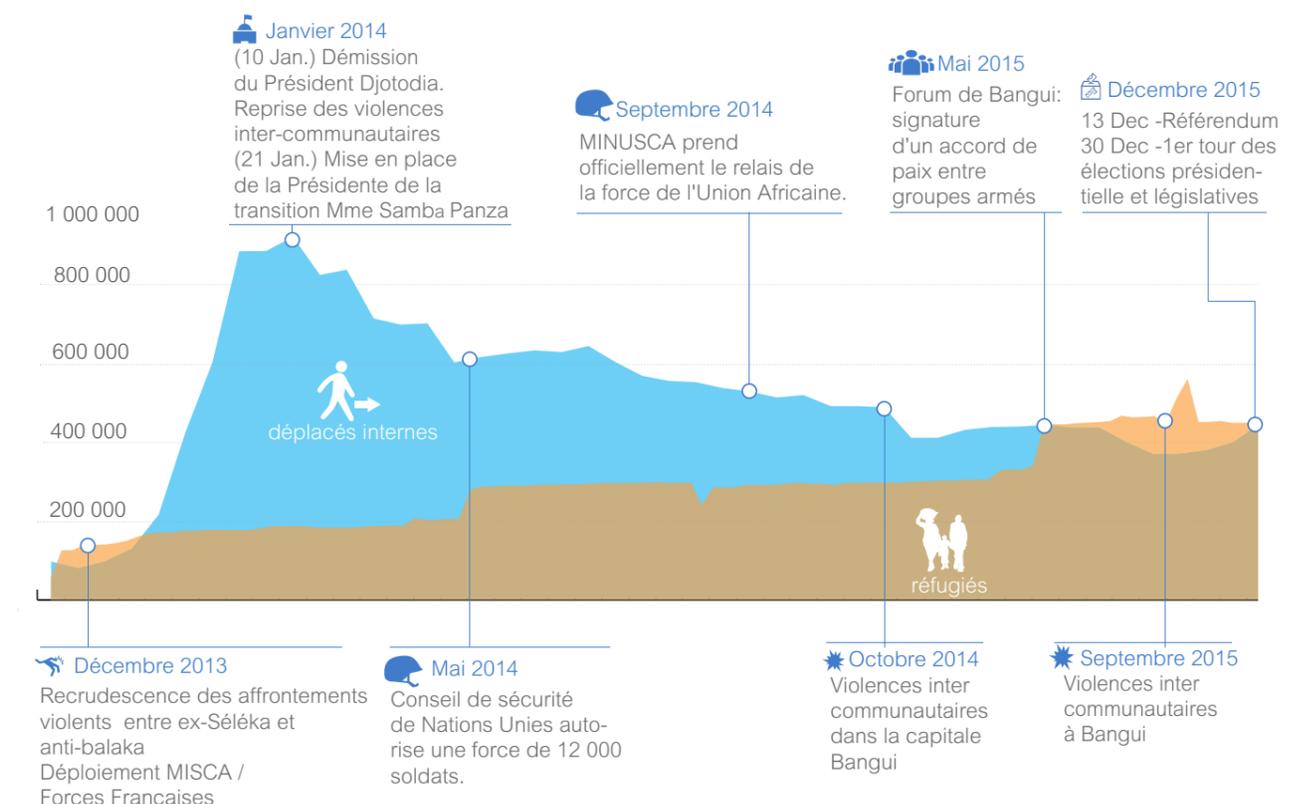
L'effondrement quasi-total de l'administration publique constitue un facteur aggravant de la situation humanitaire : l'aide d'urgence, ainsi que les services sociaux de base dépendent presque exclusivement des acteurs humanitaires qui doivent très fréquemment se substituer aux services de l'État. Les communautés vivant le long des lignes d'affrontements entre les groupes armés dans les zones du Centre, du Nord-Ouest et de l'Ouest du pays, ainsi que les populations enclavées sont les plus touchées par l'insécurité. Les populations qui vivent dans le Nord et le Nord-Est, pour la plupart marginalisées, n'ont pas eu accès à des services de base depuis des décennies. Elles comptent toujours parmi les plus vulnérables et restent difficiles à atteindre à ce jour. Plus de 23 % des structures de santé de la RCA ont été détruites et plus de 70 % des services de santé sont fournis par des partenaires humanitaires. Les services étatiques de l'action sociale, inexistant en RCA, sont également fournis par la communauté humanitaire. Le système éducatif a été presque totalement suspendu pendant près de deux ans et environ 800 000 enfants sont toujours dans le besoin urgent d'assistance dans le domaine de l'éducation. Cette situation a connu une légère amélioration grâce à l'action des partenaires humanitaires, la poursuite des efforts est cependant nécessaire dans les zones où des tensions récurrentes perturbent ces services et dans les zones où de nouveaux affrontements sont à craindre.

PROBLEMES CLES

- ☀ Crise de protection
- ☀ Déplacement massif de population
- ☀ Effondrement de l'Etat et absence de services publics
- ☀ Sous-financement

Nouvelle détérioration de la situation en septembre et octobre 2015 : un nouvel épisode de violence a touché plusieurs zones du pays à partir de la fin septembre et a mis à mal la relative accalmie qu'a connue la majeure partie du pays depuis le début de l'année 2015. L'insécurité et l'augmentation des attaques directes ciblant les acteurs humanitaires et les convois commerciaux ont considérablement réduit l'accès aux personnes les plus vulnérables. Alors que la communauté humanitaire a continué d'appuyer le retour progressif des déplacés et des réfugiés, cette nouvelle vague d'insécurité

CHRONOLOGIE DE LA CRISE



1. PK5 à Bangui (26 000 personnes), Boda (8 374), Carnot (523), Yaloké (229), Bouar (1 200), Dekoa (115) et Berberati (425)

et de tensions communautaires ainsi qu'une recrudescence des attaques sur les sites de déplacés, sont susceptibles de dissuader davantage le retour de près d' 1 million d'individus déplacés à l'intérieur et à l'extérieur de la RCA.

La crise a d'importantes répercussions sur une région déjà fragile : environ 454 000 réfugiés de la RCA ont fui dans les pays voisins, notamment au Cameroun (256 000), en République démocratique du Congo (102 000), au Tchad (66 000) et en République du Congo (30 000), aggravant la situation déjà précaire des communautés d'accueil. La région, l'une des plus instables au monde et dont les frontières poreuses sont aisément traversées par des groupes armés, connaît également une recrudescence des tensions entre les communautés agricoles et pastorales –marquée par des incidents violents. Il existe une forte probabilité que la crise en RCA puisse avoir un effet déstabilisateur pour toute la région, où un extrémisme violent se développe.

Les scénarios pour le début de l'année 2016 sont pessimistes : des violences autour du processus électoral, présidentiel et législatif, sont à craindre, ainsi que des affrontements entre groupes armés et une recrudescence de la criminalité

et des violences intercommunautaires. La mise en œuvre effective du processus DDR est aussi une étape cruciale qui pourrait donner lieu à des contestations et des troubles. Une dégradation de la situation humanitaire pourrait s'en suivre, ainsi que de nouveaux **déplacements massifs de population**. **L'accès aux personnes dans le besoin est susceptible d'être davantage restreint** à cause de l'insécurité. Si la situation se détériore, une nouvelle vague de réfugiés va tenter de franchir les frontières. La fermeture des frontières officielles se traduirait, si elle devait advenir, par des milliers de personnes prises au piège de la violence.

OBJECTIFS

STRATÉGIQUES

La réponse sera centrée autour de deux axes stratégiques : a) répondre aux urgences de façon multisectorielle pour sauver des vies ; b) mettre en œuvre des actions visant à créer et maintenir un environnement propice à la restauration de la dignité humaine, tout en réduisant les vulnérabilités.

Ces deux axes stratégiques se traduisent en trois objectifs stratégiques se concentrant sur la protection, la réponse aux urgences et le renforcement de la résilience.



1 Promotion du respect des droits fondamentaux : La protection des populations affectées et à risque du fait du conflit est renforcée dans le cadre d'une approche basée sur le droit et le renforcement des mécanismes de prévention et résolution des conflits.



2 Sauver des vies : Les populations affectées ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sécurité et leur dignité.



3 Préserver la dignité humaine : Les populations affectées et à risque ont un meilleur accès à des services sociaux de base renforcés et leurs mécanismes de subsistance essentiels sont préservés.

STRATÉGIE DE RÉPONSE

La RCA traverse une crise de protection complexe, nécessitant une action qui se fonde strictement sur les principes humanitaires.

Dans un contexte de vulnérabilité extrême de la population, la communauté humanitaire doit exercer sa responsabilité et être redevable envers les personnes touchées.

La protection et les services de base doivent être accessibles à tous les groupes de la population et adaptés à leurs différents besoins et capacités en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur condition.

La communication et l'interaction avec les communautés affectées informeront les décisions, guideront l'action de la communauté humanitaire et renforceront l'acceptation des communautés bénéficiaires.

L'Équipe humanitaire pays (EHP) a mis l'accent sur la centralité de la protection pour la réponse en RCA.

L'acceptation et l'accès sont souvent gravement compromis par un manque de communication, d'engagement et de consultation ainsi que des rumeurs qui causent une méfiance envers la communauté internationale, et peuvent conduire à des attaques contre les acteurs humanitaires. Ainsi le respect des principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité de l'action humanitaire est fondamental pour la mise en œuvre d'une approche éthique renforçant la confiance des communautés. Par ailleurs, des modalités pratiques de coordination avec les forces de sécurité sont assurées par l'intermédiaire du mécanisme de la CMCoord et de la plateforme de protection des civils.

En outre, en l'absence d'un réseau de professionnels de l'information - radios et journaux - et dans un contexte où le niveau d'alphabétisation reste très faible, l'information est facilement manipulable, ce qui peut avoir un impact sévère sur l'analyse et la perception envers les humanitaires. Ainsi la communication avec les différents groupes de la population - y compris les femmes, les jeunes et aussi les groupes armés - est un élément clé de la réponse humanitaire.

La redevabilité envers les populations affectées doit être renforcée à travers des mécanismes de participation, de collecte et gestion des plaintes, notamment avec la

participation et le renforcement des capacités des partenaires nationaux, pour permettre aux communautés les plus marginalisées et affectées d'influencer le processus de décision.

Avec une perspective pessimiste de l'évolution de la situation pour 2016, la communauté humanitaire se prépare à répondre à des besoins accrus, avec des dynamiques de réponse intégrant des phénomènes spécifiques tels que des déplacements de population « pendulaires », avec des allers-retours des personnes déplacées entre leur zone d'habitation et les zones de déplacement en fonction des cycles de violence qui pourront affecter leurs zones, et ce de manière récurrente. Les problématiques liées à la transhumance et aux conflits entre agriculteurs et éleveurs seront aussi pris en compte.

Approche

Alors que la MINUSCA et les autorités nationales vont tenter de stabiliser le pays, les acteurs humanitaires vont opérer dans tout le pays pour fournir l'assistance humanitaire nécessaire, fournissant les services de base, en fonction de leurs capacités, à toutes les communautés dans le besoin, avec une attention particulière aux groupes les plus vulnérables et aux communautés à risque. Tout en mettant en œuvre des activités d'urgence et en cherchant à améliorer l'accès

aux personnes vulnérables grâce à une approche sensible au conflit, au respect des principes humanitaires et des capacités renforcées en matière de négociation, médiation et dialogue humanitaire. Les partenaires humanitaires participeront également directement ou indirectement à réduire les tensions et les violences intercommunautaires.

Alors que les standards internationaux (tels que SPHERE) ne pourront pas tous être atteints pendant la période couverte par ce Plan de réponse humanitaire, chaque Cluster mettra en œuvre des interventions qui seront adaptées aux besoins. Cela se fera sur la base d'une évaluation de la situation et des vulnérabilités de chaque communauté en prenant aussi en compte le lieu où elle se trouve, que ce soit un site temporaire, un village isolé, une zone semi-désertique ou une zone urbaine.

Des programmes de « cash » seront employés comme modalité de l'aide aussi souvent que possible, pour permettre aux bénéficiaires d'accéder aux besoins de première nécessité qui leurs sont adaptés et de réduire leur vulnérabilité.

Les conflits et les situations de crise ayant des impacts profondément différents sur les femmes, les filles, les garçons et les hommes, les acteurs humanitaires devront s'assurer lors des analyses de besoin que tous les groupes de la population soient consultés. Lors de la programmation, cette information permettra une approche différenciée et adaptée des activités. Dans ce cadre, des formations et du coaching seront offerts aux membres des Clusters pour renforcer leurs capacités en matière de programmation sensible au genre. Le marqueur genre sera un critère important lors de l'évaluation des projets. La communauté humanitaire se fixe un minimum de 75% de projets de ce Plan de réponse humanitaire intégrant la dimension genre de manière consistante (codés 2a/2b). Les mécanismes de suivi et d'évaluation permettront d'analyser si les différents groupes de populations affectées ont effectivement eu un accès équitable à la protection et aux services humanitaires, à travers l'analyse de données désagrégées. Des efforts considérables sont prévus en 2016 pour renforcer les systèmes de suivi et de reporting dans ce sens.

La mise en place, depuis 2014, de la Cellule technique d'appui à l'action humanitaire et des cadres de concertation ainsi que la participation des membres du Gouvernement à des missions d'évaluation montrent la volonté de ce dernier de soutenir la réponse humanitaire. Cependant le Ministère des affaires sociales, de la promotion du genre et de l'action humanitaire, qui a le mandat d'assurer un soutien rapide et efficace aux populations en cas d'urgence, est confronté à des contraintes qui entravent son travail, telles qu'une capacité technique limitée et l'insuffisante disponibilité des ressources financières et humaines. C'est ainsi qu'un plan de renforcement des capacités de gestion et réponse aux crises humanitaires s'avère nécessaire afin que le Ministère devienne un acteur clé dans la réponse aux situations d'urgence et pour qu'il puisse aussi participer d'une façon efficace dans les différents fora qui coordonnent la réponse humanitaire en RCA. Pour cela un diagnostic des capacités permettra la mise en place d'un plan de travail ayant pour objet des activités de renforcement des capacités institutionnelles dans la gestion des catastrophes naturelles et des réponses aux urgences humanitaires.

Le RRM (Mécanisme de réponse rapide), opérationnel en RCA depuis 2013, continuera à jouer un rôle important dans la réponse d'urgence. En 2016, le RRM visera à maintenir une capacité de veille humanitaire, d'évaluation multi-sectorielle (MSA) et de réponse rapide aux besoins urgents identifiés suite à un choc de moins de trois mois ayant entraîné des conséquences humanitaires. Le RRM prévoit d'étendre sa couverture géographique en 2016, afin que les besoins humanitaires d'urgence des populations extrêmement vulnérables dans des zones isolées puissent aussi être pris en compte dans la réponse. Le RRM interviendra en dernier recours uniquement. Le RRM continuera à travailler en étroite coordination avec les Clusters clés pour garantir la non-duplication des actions. Un accent particulier sera mis sur la protection. Le Cluster Protection et le RRM ont commencé à travailler afin d'obtenir un diagnostic Protection du mécanisme, et développer des outils appropriés. Par ailleurs, le RRM a inclus dans sa stratégie 2016 une composante de SMART Rapide. Cette approche a été accordée avec le Cluster Nutrition afin d'obtenir des données fiables permettant une prise de décision rapide en termes d'actions d'urgence en nutrition au niveau du Cluster. Le RRM continuera à diffuser ses informations et analyses humanitaires à toute la communauté humanitaire en RCA. La cible du RRM pour 2016 est de 200 000 personnes en réponse rapide NFI et 80 000 personnes en EHA et de réaliser un total de 110 évaluations multisectorielles.

La complexité et l'hétérogénéité de la situation humanitaire en République centrafricaine nécessite une analyse et une prise de décision renforcée au niveau décentralisé afin de garantir une réponse adaptée. La volatilité de la situation nécessite aussi des mécanismes de réponse plus flexibles, gérés au niveau local. Bien qu'un certain nombre de plateformes locales aient été établies, elles ont besoin d'être renforcées, mieux connectées et plus opérationnelles. Un bon fonctionnement des « hubs » sous régionaux ainsi qu'une prise de décision décentralisée sont essentiels à cette fin.

Renforcer la protection des civils et l'accès humanitaire à travers la négociation, la médiation et le dialogue humanitaire.

Si elle trouve son origine dans des causes structurelles très profondes, la crise centrafricaine actuelle est alimentée par deux sources immédiates : la fracture intercommunautaire et l'action des groupes armés. Intervenir dans le contexte centrafricain requiert donc un engagement avec tous les acteurs non seulement pour des raisons éthiques qui tiennent au respect des principes de neutralité et d'impartialité, mais également pour des raisons d'efficacité opérationnelle notamment en ce qui concerne la protection et l'accès humanitaire. Les initiatives menées en ce sens en 2014 et 2015 ont permis d'engager des dialogues entre représentants de la société civile, autorités, acteurs humanitaires, forces internationales et groupes armés, débouchant sur des solutions négociées qui ont favorisé la réduction de la violence, l'accès humanitaire et la protection des civils. Il est à noter par exemple que les localités où de telles initiatives ont été menées n'ont pas connus d'affrontements lors du dernier épisode de violence qu'a connu le pays (septembre-octobre 2015). Dans son rapport de novembre 2015 sur les

problématiques de protection en Centrafrique, l'Overseas Development Institute (ODI) soulignait la pertinence de cette approche : « la médiation d'urgence et la cohésion sociale ont ouvert la voie à un engagement plus proche avec les groupes armés et ont permis de prévenir et réduire proactivement la violence et de protéger les civils. Cela contraste avec les approches standards (...) qui s'attachent seulement aux conséquences des violations² ». Enfin, une étude récente du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) portant sur le renforcement de l'accès humanitaire en Centrafrique recommande que les organisations humanitaires engagent durablement et de façon proactive une stratégie d'acceptation, notamment en instaurant des voies de communications (directes ou indirectes) avec les groupes armés au niveau local et demande notamment à OCHA et l'Équipe humanitaire pays de renforcer les organisations partenaires avec « les compétences requises en matière de communication et de négociation ». En 2016, la communauté humanitaire renforcera et amplifiera ses actions en matière de protection des civils et d'accès humanitaire à travers des initiatives de négociation, de médiation et de dialogue humanitaire. Des formations spécialisées seront proposées dans ce domaine aux agences et acteurs humanitaires en étroite collaboration avec les affaires civiles et la Section protection des civils (POC) de la mission de maintien de la paix en Centrafrique. Une communauté de pratique ainsi que des lignes directrices et méthodologiques seront développées afin d'assurer la supervision et la qualité technique de ces interventions.

Hypothèses de planification

Une augmentation importante des besoins humanitaires est prévue au cours du premier semestre de 2016 : Les dynamiques pré et post électorales pourraient déclencher un conflit entre et au sein des groupes armés ainsi que des actes de criminalité motivés ou alimentés par des considérations politiques. Cette dégradation de la situation sécuritaire pourrait en retour alimenter les tensions entre communautés en se nourrissant de la méfiance et du ressentiment qui ne se sont pas dissipés depuis le début de la crise, fin 2012. **Des manifestations de masse susceptibles de devenir violentes dans les principaux centres urbains,** notamment à Bangui, alors que des **affrontements entre groupes armés** et des **attaques contre les convois** pourraient se poursuivre sur les principaux axes routiers, ainsi que le long des couloirs

POINTS CLES

-  **Augmentation des besoins humanitaires**
-  **Nouvelles vagues de déplacement**
-  **Réduction de l'accès**

de transhumance où la protection des civils est menacée de manière cyclique. **La violence est également susceptible de se propager à l'intérieur du pays,** où les luttes entre éléments armés affiliés à des personnalités politiques qui n'ont pas obtenu le résultat espéré dans le cadre du processus électoral pourraient s'intensifier.

Des nouvelles vagues de déplacement sont à prévoir, avec une **dégradation de la situation humanitaire et davantage de défis liés au retour des personnes déplacées et réfugiées,** la majorité de ces derniers appartenant à des minorités ayant fui après décembre 2013. L'accès aux communautés vulnérables – qui font déjà face à une situation extrêmement critique – en particulier les populations à risque, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap serait alors d'autant plus limité par l'insécurité et les attaques contre les humanitaires.

Au moins 500 000 personnes supplémentaires auront besoin d'aide humanitaire pour assurer leur survie, en plus de la réponse en cours ciblant près de la moitié de la population (2 millions de personnes).

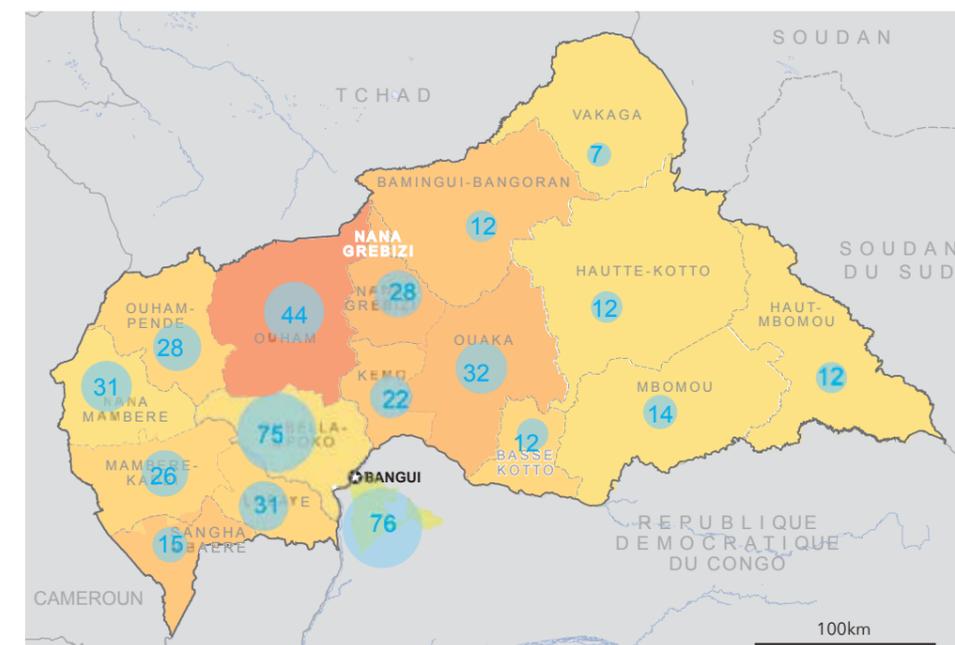
CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

La capacité opérationnelle a doublé en deux ans, mais reste insuffisante pour répondre à l'ampleur et à la complexité de la crise.

La présence des acteurs humanitaires opérant dans le pays a doublé durant la période du L3 (de 47 en décembre 2013 à 112 en novembre 2015), **mais la capacité d'intervenir à l'intérieur du pays nécessite d'être encore renforcée.** Pour répondre aux besoins accrus déclenchés par les violences en décembre 2013, le Comité permanent inter-agences (IASC) a activé la réponse du système au niveau 3 (L3) afin de mobiliser la communauté humanitaire au niveau mondial et permettre la fourniture accélérée et à grande échelle de l'aide. **Le leadership du système humanitaire a été renforcé avec le déploiement de cadres ayant une expérience dans les urgences.** La L3 a été initialement déclarée pendant trois mois et a été étendue par la suite trois fois jusqu'au 13 mai 2015. C'est un mécanisme destiné à renforcer la capacité du système pour faire face à un pic soudain d'une crise. Ce mécanisme ne vise cependant pas à éradiquer les causes profondes des urgences complexes. Il reste crucial que le niveau de réponse et d'engagement à la crise par les acteurs humanitaires et les bailleurs de fonds soit maintenu pour renforcer et consolider les progrès atteints.

Des défis subsistent dans la décentralisation des opérations : une mission STAIT qui a été déployée par le Groupe des directeurs des urgences (EDG) en novembre 2015 a recommandé une décentralisation de la coordination au niveau des préfectures et sous-préfectures, une harmonisation de la couverture des acteurs ainsi que la création d'une coordination pour Bangui comme zone opérationnelle.

Le manque de financement continue d'entraver la capacité des humanitaires à rester et fournir l'assistance nécessaire face à une augmentation constante des besoins. Certains partenaires humanitaires ont déjà déclaré qu'ils devraient suspendre leurs activités en raison du manque de financement. Le PRH 2015, qui nécessitait US \$ 613 millions, a seulement été financé à hauteur de 52 pour cent à la fin de l'année.



DE PARTENAIRES HUMANITAIRES

112

XX # de présence humanitaire

Sévérité des besoins

— +

Source: Clusters, OCHA

2. ODI, Addressing the Protection Crisis in CAR, Novembre 2015, p.19.

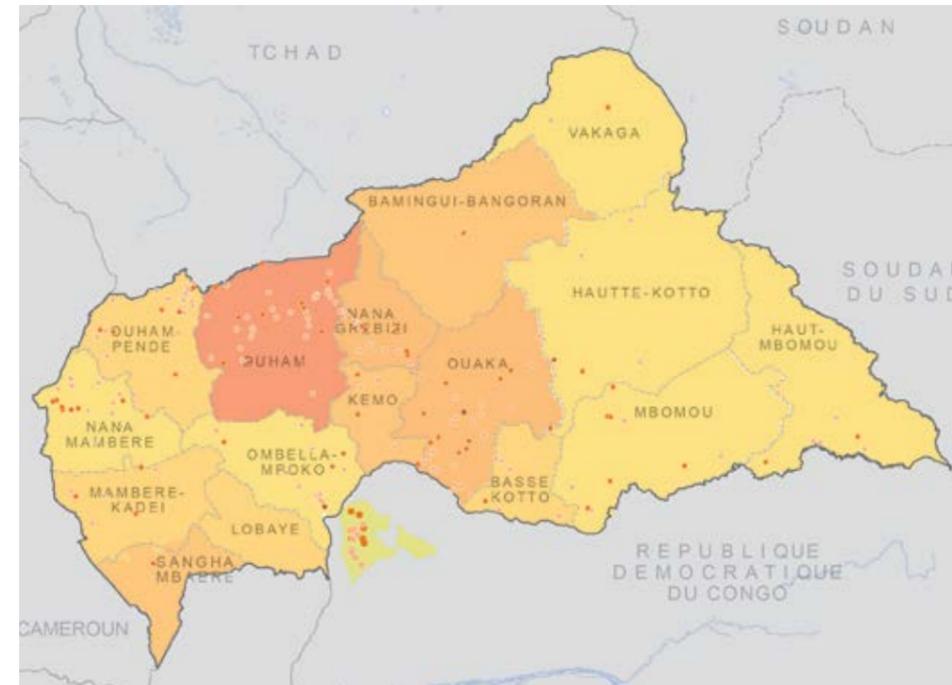
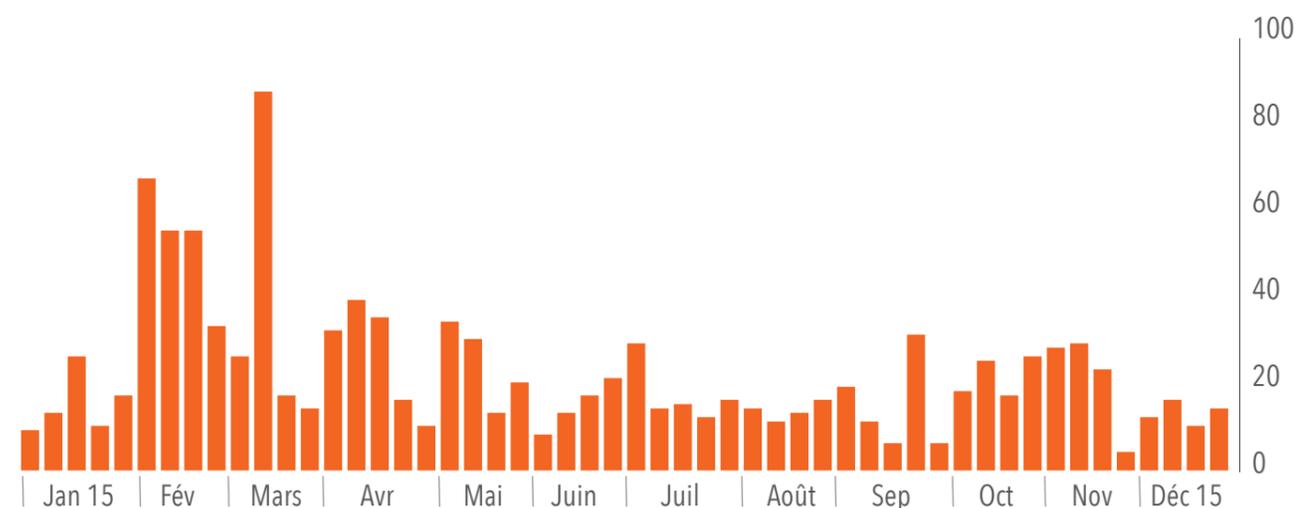
ACCÈS HUMANITAIRE

La limitation de l'accès humanitaire constitue la principale contrainte opérationnelle de la communauté humanitaire en Centrafrique. La capacité des acteurs humanitaires à atteindre les communautés affectées et des communautés dans le besoin à accéder à l'assistance est restreinte par de multiples facteurs dont l'insécurité et l'acceptation sont les éléments centraux.

En 2014 le nombre d'incidents enregistrés sur douze mois s'élevait à 1266 soit en moyenne 24 incidents par semaine. Il est légèrement en baisse en 2015 avec 1151 incidents et une moyenne de 22 incidents par semaine. Les incidents regroupent essentiellement les braquages, pillages, des attaques contre les travailleurs humanitaires et de la population et les vols. Le pic du nombre d'incidents (87) a été enregistré durant la deuxième semaine de mars, avec des événements touchant principalement les zones de Bangui, Bambari et Batangafo. L'accès humanitaire en Centrafrique est restreint par de nombreux facteurs : l'insécurité liée à la fracture communautaire, l'activité des groupes armés et à la criminalité, les difficultés d'acceptation des acteurs humanitaires par les communautés, les obstacles physiques (routes endommagées, absence de ponts), les tracasseries administratives et la corruption.

Les nombreux braquages, pillages, menaces et actes de violence qu'ont connus les organisations humanitaires depuis le début de la crise représentent un obstacle majeur à la réponse humanitaire. Elles réduisent la capacité des organisations à mettre leurs activités en œuvre, et à se déplacer et atteindre les populations les plus vulnérables. Si ces phénomènes sont réguliers et récurrents dans de nombreux endroits du pays et notamment sur les axes principaux, les événements de septembre et octobre 2015 à Bangui ont marqué un paroxysme. Les locaux de 21 acteurs humanitaires dont 14 ONG internationales ont été pillés, et près de 200 personnels humanitaires ont été relocalisés temporairement limitant de facto la capacité de ces acteurs à reprendre leurs activités pendant de nombreuses semaines. Fin 2015, de nombreux quartiers de Bangui, notamment autour du 3ème arrondissement, restaient totalement inaccessibles aux acteurs humanitaires. Par ailleurs, les conditions sécuritaires du

INCIDENTS RAPPORTÉS PAR MOIS



D'INCIDENTS DE SÉCURITÉ EN 2015

1151

Sévérité des besoins



Nombre d'incidents

- Moins de 5
- 5 à 25
- 26 à 75
- 76 à 100
- plus de 100

Source: OCHA, UNDSS, partenaires humanitaires

contexte centrafricain expliquent en partie le fort « roulement » et les difficultés de recrutement de personnels expérimentés que connaissent les acteurs humanitaires.

Les événements de septembre et d'octobre 2015 ont aussi été le révélateur des difficultés d'acceptation des acteurs humanitaires par les communautés. Ces dernières ont en effet saisi l'occasion de manifester violemment leurs frustrations devant ce qu'elles identifient comme « la désorganisation, la lenteur, la sélection défaillante des bénéficiaires, la partialité de la distribution et le détournement de l'aide³ ». Selon une étude publiée en octobre 2015, même si, « en général, les populations sont reconnaissantes pour l'aide humanitaire reçue », elles invoquent, au même titre que les groupes armés qui souhaiteraient plus de relations avec les acteurs humanitaires, « un défaut constant de communication envers les communautés ». Que ces griefs soient basés sur des faits avérés ou soient de l'ordre des perceptions, ils génèrent de la méfiance, du scepticisme, de la résignation au sein de la population, et, chez « une minorité non négligeable », la possibilité de recourir « à la violence – y compris physique – contre les organisations humanitaires⁴ ».

L'enclavement du pays et l'état des infrastructures sont aussi des facteurs entravant l'accès et la provision d'assistance aux populations. La fermeture de la frontière tchadienne courant 2014 limite en effet quasiment l'approvisionnement

du pays à la seule MSR1, c'est-à-dire l'axe reliant Bangui à Douala (Cameroun) sur lequel les convois sont régulièrement attaqués. Le réseau routier, constitué essentiellement de pistes, est très difficilement praticable durant les six mois de la saison des pluies. Les organisations doivent aussi composer avec le délabrement avancé des infrastructures, ponts et bacs, permettant le passage des cours d'eau.

Enfin, de nombreux acteurs et agences humanitaires se plaignent des tracasseries administratives, et précisément des problèmes de corruption, y compris au niveau judiciaire, qui entravent le bon fonctionnement administratif et financier des organisations. Les importations, processus de dédouanement ou d'enregistrement font en effet régulièrement l'objet de sollicitations illicites qui génèrent des délais dans l'acheminement de l'aide.

Les agences et organisations humanitaires identifient également « le manque de connaissance du contexte par le personnel humanitaire⁵ » et leurs propres « mesures de sécurité trop restrictives⁶ » comme des facteurs contraignants et limitant l'accès humanitaire en Centrafrique.

3 Norwegian Refugee Council, To Stay and Deliver, Humanitarian Access in Central African Republic, Octobre 2015, p.10.

4. Ibid. p.10.

5. Ibid.

6. Ibid.

MONITORING DE LA RÉPONSE

Afin de suivre les réalisations de la réponse humanitaire, l'Équipe humanitaire pays (EHP) a mis en place un Cadre de suivi de la réponse (CSR). Le CSR est un outil pour aider à la prise de décision en matière de planification et de suivi de la réponse humanitaire.

Cadre de suivi de la réponse humanitaire

Sous l'orientation directe de l'EHP, le Cadre de suivi de la réponse (CSR) identifie les éléments du PRH qui seront suivis, définit le calendrier et décrit les rôles et responsabilités des différents acteurs humanitaires impliqués dans sa mise en œuvre. Le CSR fournit au Coordonnateur humanitaire et à l'EHP des données et une analyse solide pour guider la prise de décision afin de renforcer la réponse humanitaire, combler les lacunes et adapter le PRH selon les besoins. Ce cadre vise aussi à renforcer la redevabilité de la communauté humanitaire à l'égard des populations affectées et des partenaires locaux en Centrafrique.

Portée du cadre de suivi de la réponse

Le CSR en ligne avec le PRH 2016, couvrira une période de 12 mois de janvier à décembre 2016. Il comporte quatre niveaux de suivi : 1) les objectifs stratégiques du PRH, 2) les objectifs spécifiques des Clusters 3) les activités/projets et 4) les contributions financières.

Selon le niveau, différents acteurs sont responsables du suivi et du « reporting » sur les progrès de la réponse humanitaire: 1) Les objectifs stratégiques sont suivis par ICC et IMWG,⁷ 2) Les objectifs des Clusters sont suivis par les coordonnateurs des Clusters; 3) Les activités sont suivies par les organisations membres des clusters et collectées par les coordonnateurs

de Clusters; 4) Les contributions financières sont suivies par le Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS) avec le soutien de la section des financements humanitaires de OCHA.

Reporting

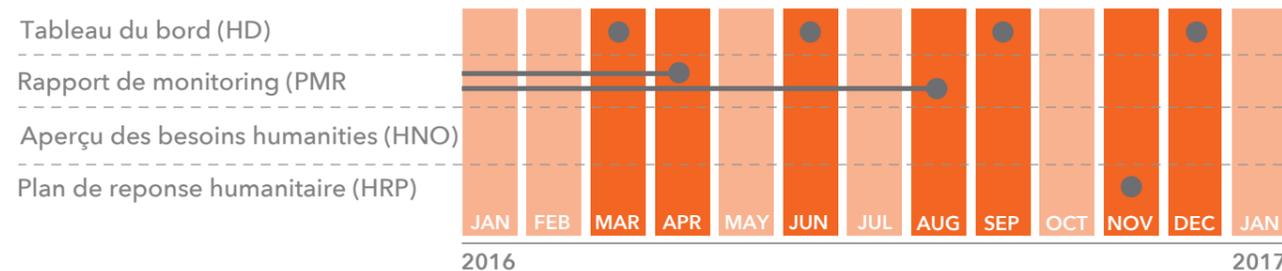
Deux Rapports périodiques de monitoring (PMR) ainsi que des tableaux de bord humanitaires trimestriels seront produits.

Les PMR présenteront les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs stratégiques, les difficultés rencontrées pour atteindre les cibles définies, l'évolution de la situation, une analyse financière et des recommandations pour la suite. Chaque Cluster examinera les progrès quant à ses objectifs spécifiques, l'évolution de la situation, les difficultés spécifiques rencontrées et des recommandations pour combler les lacunes de la réponse sectorielle.

Les tableaux de bord humanitaires présenteront sous forme graphique des informations sur la réponse humanitaire, les besoins et les lacunes au niveau du pays.

Les données et les informations contenues dans les PMR et les tableaux de bord humanitaires contribueront également à l'élaboration de l'aperçu de la situation humanitaire et le cas échéant, aux révisions de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire dans le pays.

CALENDRIER DU CYCLE DU PROGRAMME HUMANITAIRE



7. ICC: Inter-Cluster Coordination, IMWG: Information management working group

RÉSUMÉ DES BESOINS, CIBLES ET BUDGETS

PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLEES



BUDGET (US\$)



SECTEUR : REPARTITION DES PERS. DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

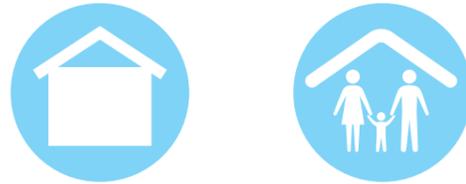
SECTEUR	TOTAL		PAR STATUT					REPARTITION DES PERS. CIBLEES			PAR SEXE & ÂGE		BUDGETS	
	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLEES	PDI	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	RETOURNÉS	REFUGIÉS	PERSONNES LOCALES VULNERABLES	% FEMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERS. ÂGÉES	TOTAL				
Sécurité Alimentaire	2.1M	1.9M	0.3M	0.9M	0.7M					\$175.0M				
Santé	2.2M	1.0M	0.2M	0.8M						\$42.1M				
Abris/CCCM/NFIs	0.7M	0.6M	0.6M							\$39.2M				
Education	0.8M	0.4M	0.1M	3.0M						\$39.6M				
Protection	2.3M	1.9M	0.3M	1.4M	0.2M					\$69.5M				
Logistique										\$19.0M				
Nutrition	0.2M	0.1M	0.1M	0.03M						\$30.0M				
EHA	1.4M	1.4M	0.4M	0.8M	0.2M					\$36.6M				
Relèvement Précoce	1.4M	1.1M		1.1M						\$61.0M				
Télécom. d'Urgence										\$1.6M				
Coordination										\$9.5M				
Réponse non-sectorielle pour les Réfugiés	0.01M	7.6K				7.6K				\$8.4M				
TOTAL	2.3M	1.9M	0.6M	1.4M	0.7M	7.6K	2.0M	52%		\$531.5M				

PARTIE II: PLANS DE RÉPONSE OPÉRATIONNELS

-  Abris/NFI/Coordination et gestion des camps
-  Eau, hygiène et assainissement (EHA)
-  Éducation
-  Logistique
-  Moyens de subsistance et stabilisation communautaire
-  Nutrition
-  Protection
-  Santé
-  Sécurité alimentaire
-  Télécommunications d'urgence

-  Coordination
-  Plan de réponse pour les réfugiés

ABRIS/NFI/CCCM



PERSONNES DANS LE BESOIN

 0,7M

PERSONNES CIBLÉES

 0,6M

BUDGET (US\$)

 39,2M

DE PARTENAIRES

 25

CONTACT

Kenneth Chulley
Coordonnateur
du Cluster
chulley@unhcr.org

Contexte

Le mouvement des personnes déplacées que ce soit en sites, en familles d'accueil ou en brousse pendant la deuxième moitié de l'année 2015 a été un indicateur majeur pour l'analyse des besoins et reste déterminant pour le plan de réponse du Cluster Abris/NFI/CCCM en 2016. Ces mouvements qui sont liés aux affrontements en RCA depuis plus de 2 ans ont largement affecté la population centrafricaine. Le constat est sans équivoque: déplacements vers les sites pour trouver refuge dans des abris de fortune sans véritable protection; perte de biens essentiels et de moyens de subsistance habituels; destruction et pillage de maisons, accès limité aux services sociaux de base. Ainsi, des milliers de ménages se retrouvent dans la plus grande vulnérabilité, notamment dans les préfectures de l'Ouham, Nana-Gribizi, Kémo, Ouaka et Ombella Mpoko (Bangui) qui ont connu des mouvements importants de population pendant l'année 2015.

La stratégie du Cluster

Avec une estimation d'environ 550 000 personnes ciblées, le Cluster va continuer à apporter une assistance aux besoins urgents des personnes les plus vulnérables (dont les déplacés) en assurant que 315 000 personnes sur les sites, en familles d'accueil ou en brousse soient assistées en articles non alimentaires (NFI) ainsi qu'en abris d'urgence. L'assistance en articles non alimentaires sera basée sur les résultats des évaluations faites en consultation avec les différents groupes de population affectée. En plus des distributions standards, le Cluster va promouvoir des pratiques alternatives telles que les « foires NFI » qui permettent aux bénéficiaires de faire le choix des articles dont ils ont réellement besoin et d'encourager la redynamisation des marchés locaux.

Le Cluster Abris/NFI/CCCM et le RRM (Mécanisme de réponse rapide) continueront à travailler en étroite coordination afin de garantir l'accès à des articles non alimentaires

pour les plus vulnérables. Le RRM a le mandat d'apporter une réponse d'urgence en Abri/NFI suite à un choc humanitaire, et sur une base de vulnérabilité. Par son intervention dans les zones où l'accès est limité et où il n'y a pas de capacité, le RRM permet une assistance d'urgence aux plus vulnérables dans les zones reculées du pays.

Après plus de deux ans sur les sites, la vulnérabilité de la population ciblée (306 131 dont 65% de femmes) vivant sur les sites reste très préoccupante en raison de la diminution de l'assistance. Les besoins en eau, hygiène et assainissement, abris, articles non alimentaires, protection, santé et moyens de subsistance sont de plus en plus critiques. A la recherche de protection et de sécurité, les déplacés qui ont trouvé refuge dans les sites ne sont toujours pas capables de retourner en raison de l'insécurité persistante dans leurs zones ou quartiers d'origine.

La coordination, la facilitation et la gestion des sites (CCCM) notamment dans les préfectures qui en comptent plusieurs (Ouham, Ouaka, Haut Mbomou, Lobaye, Nana Grizibi, Bangui) permettra de renforcer la protection de tous les groupes de la population - hommes, femmes, filles, garçons et personnes avec des besoins spéciaux - et d'assurer leur accès aux services minimum dans les sites. La coordination et le monitoring de cette assistance - y compris la protection ; le renforcement des structures communautaires représentatives de tous les groupes de la population ; l'évaluation des besoins et des risques ainsi que le plaidoyer en faveur de la sécurité dans les sites seront assurés à travers les gestionnaires, les facilitateurs ou les responsables de sites formés et outillés à mener ces activités.

Les sites non-gérés et non-facilités ainsi que les populations hébergées en familles d'accueil seront assistés et suivis à travers des partenaires locaux et des missions sur le terrain. Cela permettra d'évaluer et de coordonner l'assistance et les lacunes seront référées aux différents acteurs afin de répondre à leurs besoins. L'enregistrement

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 1 :

1 La population affectée et vulnérable a accès aux articles non alimentaires de base tout en promouvant l'autosuffisance et les stratégies d'adaptation existantes.

APPUIE L'OS1  OS2 

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 2 :

2 Assurer que la population affectée bénéficie d'un abri d'urgence adéquat qui contribue à assurer sa sécurité, sa dignité et son bien-être.

APPUIE L'OS1  OS3 

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 3 :

3 L'assistance à la population affectée dans les sites et en famille d'accueil est évaluée et coordonnée et les lacunes référées aux acteurs dédiés afin de répondre aux besoins essentiels.

APPUIE L'OS1  OS2 

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 4 :

4 La population affectée qui souhaite retourner, être relocalisée ou s'intégrer localement a accès à des solutions d'appui appropriées dans le respect de ses droits fondamentaux.

APPUIE L'OS1  OS3 

CCCM/ABRIS/NFI OBJECTIF 5 :

5 Assurer que la population affectée et à risque a accès à un logement adéquat et avec un minimum de services sociaux de base.

APPUIE L'OS1  OS2 

désagrégé de la population affectée sur les sites et en familles d'accueil va permettre à ce que l'assistance soit mieux ciblée et équitable en tenant compte des besoins spécifiques des femmes, hommes, filles et garçons. Il facilitera aussi les activités de profilage des déplacés sur les sites afin de préparer l'accompagnement vers le retour ainsi que le démantèlement et la fermeture des sites.

En collaboration avec le gouvernement et les partenaires humanitaires, les options d'aménagement des sites alternatifs ou de consolidation et d'autonomisation des sites seront envisagées en cas de nécessité pour offrir des conditions de vie dignes et sûres à la population déplacée qui n'a pas la possibilité de retourner dans le moyen et long termes.

Dès que la situation sécuritaire le permettra, une assistance en abris ou un appui à la reconstruction serait indispensable pour accompagner le retour de la population déplacée vers les zones d'origine. Avec les données extraites des rapports d'évaluation multisectorielle du RRM et des rapports de monitoring de la protection, il est estimé qu'environ 40 000 maisons ont été incendiées, détruites, endommagées ou pillées suite aux différents affrontements. Le Cluster appuiera le retour des personnes (112 500 ciblées) qui souhaiteraient rentrer, se relocaliser ou s'intégrer localement à travers l'appui à la reconstruction, y compris la fourniture d'une gamme de solutions d'accompagnement telles que le transfert monétaire, l'assistance en articles non alimentaires et de bâches.

Coordination du Cluster

La fusion des deux Clusters Abris/NFI et CCCM au début de 2015 demande que le Cluster puisse répondre aux urgences tout en développant des stratégies de relèvement rapide. La coordination du Cluster en 2016 sera renforcée en personnel avec un coordonnateur national, un co-facilitateur/facilitatrice, un conseiller technique, un point focal CCCM, un chargé de gestion de l'information dédié et deux assistants de terrain.

La coordination des sous-clusters mise en place au niveau régional sera également renforcée avec un point focal CCCM déployé dans les préfectures ayant plusieurs sites. Des visites régulières seront effectuées au niveau régional à Bouar, Paoua, Bossangoa, Kaga-Bandoro et Bambari par le Cluster national afin de renforcer la coordination et le partage d'information entre le niveau national et régional.

EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Souleymane Sow
Coordonnateur
du Cluster EHA
ssow@unicef.org

Populations ciblées et critères

Conformément aux résultats de l'Aperçu des besoins humanitaires, la réponse du Cluster ciblera les catégories de populations suivantes:

Victimes du conflit, des violences et autres agressions:

1. Les populations nouvellement déplacées sur sites, en familles d'accueil ou en brousse
2. Les populations qui étaient déjà en situation de déplacement (déplacés de longue durée) sur sites, en familles d'accueil ou en brousse

3. Les populations hôtes/familles d'accueil
4. Les populations retournées/rapatriées

Les personnes à risque:

1. Les personnes ayant eu à subir des violences et autres agressions :
2. Les personnes exposées à des chocs épidémiques (choléra) et ou à des catastrophes naturelles (inondations/sècheresse)

Stratégie du Cluster

Une intégration plus accrue des questions transversales, en particulier la protection

Conscients de la prépondérance des enjeux de protection dans la crise humanitaire en RCA et de l'impact des autres composantes transversales sur la couverture et la qualité de la réponse EHA, les partenaires du Cluster s'attacheront à les intégrer dans leurs programmes respectifs en assurant, avec l'appui du Cluster protection :

- Une mise en œuvre compréhensive et systématique des 5 engagements minimum du secteur EHA pour garantir la dignité et la protection des personnes affectées. Des engagements qui s'articulent autour de l'implication effective des filles, garçons, hommes, femmes, personnes âgées, personnes en situation de handicap dans l'évaluation des besoins, la conception, la mise en œuvre et le suivi de la réponse.

- Une élaboration et une mise en application compréhensive et systématique des 4 piliers de la protection transversale : éviter de nuire (« do no harm »), prioriser la sûreté et la dignité ; assurer l'accès effectif à l'assistance ; redevabilité ; participation et autonomisation.

Améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement d'urgence- survie :

- Mise en place des dispositifs- infrastructures et services d'urgence pour couvrir les besoins de survie et de dignité des populations nouvellement déplacées à travers les techniques suivantes: le transport de l'eau par camion citernes, l'installation de systèmes d'adduction, de traitement, de stockage et de distribution d'urgence, la construction de latrines – avec stations de lavage de mains-et de douches d'urgence, la sensibilisation sur l'hygiène à travers des campagnes de masse et la distribution de kits de collecte, de transport, de traitement (PUR/Aquatab) et de stockage d'eau à domicile et d'hygiène de base

- Renforcer la capacité des membres du Cluster sur les axes avec insécurité persistante, avec en support le RRM coordonné par UNICEF. Par ailleurs les stocks de contingence au niveau des provinces seront maintenus et renforcés. Une plus grande implication des agences gouvernementales régionales (l'Agence nationale de l'eau potable et de l'assainissement (ANEA), les Directions régionales de l'hydraulique (DRH) et la Société de distribution d'eau de Centrafrique (SODECA)) sera développée pour répondre aux urgences sur leurs zones respectives autour des centres urbains régionaux en coordonnant avec quelques acteurs EHA clés sur les axes (ONG avec capacité de réponse EHA rapide et partenaires du RRM).

- Le cluster EHA continuera à travailler en étroite coordination avec le RRM afin de garantir l'accès à l'eau de qualité et à des infrastructures sanitaires d'urgence pour les plus vulnérables affectés par un choc humanitaire.

EHA. OBJECTIF 1 :

1 Les besoins de survie relatifs à la WASH sont couverts de manière immédiate et adéquate, en assurant la protection et la dignité des populations affectées.

APPUIE L'OS2

EHA. OBJECTIF 2 :

2 Une assistance rapide adaptée est apportée par le RRM à des populations en situation de vulnérabilité aigüe liée à un choc humanitaire depuis moins de 3 mois, lorsqu'il n'existe pas de capacités sur place.

APPUIE L'OS2

EHA. OBJECTIF 3 :

3 Améliorer la résilience des communautés vulnérables des retournés et déplacés de longue durée en renforçant leur accès aux services (EHA) de manière durable.

APPUIE L'OS3

Améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement à moyen et long terme- résilience :

- Reprendre et faire évoluer (continuer) les activités EHA menées par le RRM dans les zones où la situation EHA est extrêmement critique d'après les résultats et les recommandations des MSA.

- Augmenter la couverture EHA en veillant à la réduction des coûts et la durabilité à moyen et long terme. Ceci impliquera de réhabiliter ou construire des systèmes et services EHA pérennes pour les retournés, les déplacés de longue durée et les personnes en enclave, en développant des solutions locales pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures EHA afin de renforcer la résilience des communautés vis-à-vis des systèmes et services EHA. Dans cette dynamique, les solutions d'assainissement ciblant les déplacés en familles d'accueil et les retournés dans leurs communautés s'attacheront à assurer la pérennité du cycle d'assainissement au sein de la communauté à travers des approches participatives avec une implication effective de tous les groupes de la population (filles, garçons, femmes, hommes, etc.). Par ailleurs, sur les sites de longue durée et les sites accueillant fréquemment des déplacés pour de courtes durées, des systèmes EHA semi-permanents seront installés, en tenant compte des risques sécuritaires de la zone.

- Renforcer la présence et la capacité d'acteurs locaux pour l'opération et la maintenance des systèmes et services EHA avec une passation progressive entre les acteurs EHA et les comités ou relais communautaires mis en place ou réactivés avec l'appui des autorités administratives locales. Il est important de préciser qu'une mixité homme-femme (50%- 50%) sera assurée dans la composition de ces comités de manière à favoriser la prise en compte de la composante genre dans les prises de décision. De plus, un appui sera fourni aux agences gouvernementales et ONG nationales pour assurer un support et un suivi de ces comités.

Coordination du Cluster

La coordination du Cluster sera assurée par un coordonnateur au niveau national et un gestionnaire de l'information à temps plein ainsi que 5 coordonnateurs de sous-clusters à temps partiel. Pour appuyer cette équipe un support sera donné à la Direction générale de l'hydraulique (DGH) pour assurer le rôle de co-lead du Cluster ainsi qu'à quelques ONG sélectionnées pour co-faciliter la coordination dans les zones à haut risques. Débutées en 2015, des formations pour renforcer les capacités des partenaires à évaluer les besoins ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre des réponses d'urgence adaptées se poursuivront en 2016.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT					PAR SEXE AND ÂGE		
	REFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	RETOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS ADULTES PERSONNES AGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN			0.4M	0.2M	0.8M			
PERSONNES CIBLÉES			0.4M	0.2M	0.8M			
FINANCEMENTS REQUIS	\$36.6M							

EDUCATION



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Gilberte Amari
Coordonnatrice
gamari@unicef.org

La crise qui a débuté en 2012 a profondément affecté le système éducatif. Les actions humanitaires des années 2014 et 2015 ont permis une relative amélioration de l'accès à l'éducation au niveau national, qui reste très variable en fonction des préfectures, extrêmement volatile et directement lié à la situation politico-sécuritaire. Ainsi, la rentrée scolaire 2015-2016 a été perturbée par un regain de violences à Bangui fin septembre, qui a eu des répercussions sur tout le pays et à des degrés très variés en fonction des localités.

L'instabilité sécuritaire constitue le premier problème d'accès à l'éducation : fermeture des écoles (même temporaire), crainte des parents d'envoyer les enfants à l'école et absentéisme des enseignants fonctionnaires dans les écoles. La faible proportion d'enseignants fonctionnaires au niveau national (45% contre 55% pour les enseignants contractuels et maîtres parents), et le niveau de formation de ces enseignants constituent les problèmes majeurs en termes de qualité de l'éducation. Ces problèmes d'accès et de qualité, couplés à la situation socio-économique précaire et aux fréquents déplacements de population sont la cause principale d'abandon scolaire au niveau primaire (seulement 60% des enfants achèvent le cycle primaire), et de rétention au niveau secondaire (alors que les 13-18 ans constituent environ 20% de la population du pays). Du fait de leur déscolarisation, ces enfants et adolescents font face à des risques très élevés de protection, et cette vulnérabilité

constitue potentiellement la principale force de déstabilisation du pays : recrutement dans les groupes armés, criminalité, risques d'exploitation divers dont sexuelle, mariages précoces, grossesses précoces, etc.

Pour ces raisons, le Cluster éducation va orienter sa stratégie sur trois objectifs spécifiques: 1) protéger la vie des enfants et des adolescents par l'accès à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés; 2) renforcer le soutien psychosocial, le développement cognitif et l'auto-prise en charge des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans ; 3) protéger les droits des enfants contre les menaces immédiates et futures par l'accès à l'éducation à la paix, à la sensibilité au conflit et à la cohésion sociale. De manière transversale, les actions mises en œuvre viseront à réduire l'inégalité d'accès basée sur le genre, dont le taux pré-crise était de 60% garçons et 40 % filles, et au renforcement des capacités des autorités éducatives à mettre en œuvre des réponses éducatives d'urgence.

Les critères de sélection géographiques seront basés sur les résultats du processus HNO et adaptés en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire et des déplacements de population. La priorité sera accordée aux enfants déplacés et des communautés hôtes dans les zones où les déplacements de population seront supérieurs à 4 semaines et dont la durée sera estimée à 3 mois au minimum. Les critères secondaires

EDUCATION OBJECTIF 1 :

1 Protéger la survie des enfants et des adolescents (3-18 ans) par l'accès à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés.

APPUIE L'OS2

EDUCATION OBJECTIF 2 :

2 Renforcer la réadaptation psychosociale, le développement cognitif et l'auto-prise en charge des enfants et des jeunes de 3-18 ans dans les zones les plus vulnérables est protégée par l'accès à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés. (Sauver les vies).

APPUIE L'OS1

EDUCATION. OBJECTIF 3:

3 Protéger les droits des enfants et des jeunes (3-18 ans) contre les menaces immédiates et futures par l'accès à l'éducation à la paix, à la sensibilité au conflit et à la cohésion sociale.

APPUIE L'OS1

d'intervention seront basés sur le pourcentage d'écoles fonctionnelles, le ratio d'élèves par enseignant selon les normes standard minimum (INEE) et le pourcentage d'enseignants qualifiés disponibles.

La coordination du Cluster éducation est assurée par une agence chef de file (UNICEF) et une ONG co-facilitatrice (NRC), sous le pilotage du Ministère de l'éducation nationale

aux niveaux central et décentralisé afin d'assurer la complémentarité des actions mises en œuvre avec la politique sectorielle nationale, en coordination avec les programmes de développement dont bénéficie le Ministère sur la base du Plan de transition.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT				PAR SEXE AND ÂGÉ		
	PDI	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	MIGRANTS	COMMUNAUTÉS À RISQUES	PERSONNES RETOURNÉES	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	0.1M	0.7M					
PERSONNES CIBLÉES	0.1M	0.3M					
FINANCEMENTS REQUIS	\$30.0M						

LOGISTIQUE



ORGANISATIONS DANS LE BESOIN

60
100 pour UNHAS

ORGANISATIONS CIBLEES

60
100 pour UNHAS

BUDGET (US\$)

19M
Incluant UNHAS

CONTACT

Laurent Frimault
Coordonnateur
Laurent.frimault
@wfp.org

Contexte et analyse des besoins

Globalement, la République centrafricaine (RCA) souffre d'un manque d'infrastructures logistiques. Lorsque celles-ci existent, elles sont limitées ou en mauvais état. L'insécurité sur les principaux axes depuis Bangui vers les provinces reste aussi importante. Ces deux facteurs limitent de façon significative, voire empêchent, l'acheminement de l'aide d'urgence aux populations affectées par la crise, dans les différentes provinces du pays comme à Bangui. Plusieurs contraintes d'accès physiques et logistiques ont été identifiées par les organisations humanitaires actives dans le pays d'où la nécessité de renforcer les services de transport et de stockage communs, et d'envisager la réhabilitation d'infrastructures (ponts et bacs).

Par ailleurs, compte tenu de l'état des routes qui se détériore de manière conséquente, et de la volatilité de la situation sécuritaire lors des déplacements par voie routière en RCA, l'acheminement du personnel et du cargo par voie aérienne reste essentiel en 2016.

Stratégie du cluster

Les activités du Cluster logistique soutiennent notamment l'objectif stratégique numéro 2 du HRP « Sauver des vies ». Ses objectifs spécifiques sont :

1. Assurer la coordination et la gestion de l'information logistique ;
2. Renforcer le transport aérien pour les utilisateurs de la communauté humanitaire ;
3. Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire à travers des services de transport et de stockage communs ;
4. Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et d'ouvrages d'art.

De façon générale, les services facilités par le Cluster logistique n'ont pas pour objectif de remplacer la capacité logistique individuelle des organisations, mais plutôt de compléter les carences identifiées dans le système opérationnel logistique humanitaire. Le Cluster logistique supporte l'ensemble de la

communauté humanitaire afin de renforcer l'accès aux populations les plus vulnérables dans un contexte sécuritaire toujours très volatile qui affecte gravement les activités humanitaires en cours. Ce support est garanti à travers la mise à disposition de services logistiques supplémentaires, et par un renforcement des dispositifs existants ; par ailleurs, les services de coordination et de partage de l'information soutiennent de manière continue le bon déroulement des activités humanitaires.

Activités du Cluster

Coordination et Gestion de L'information Logistique

Dans le but de limiter toute duplication des efforts et d'utiliser au mieux les ressources logistiques disponibles, la coordination entre les différents acteurs impliqués dans les opérations d'assistance demeure essentielle en RCA. Le Cluster logistique maintiendra donc une cellule de coordination basée à Bangui pour assurer la coordination à travers des réunions organisées de manière régulière. Ces réunions permettent de faciliter la réponse opérationnelle de la communauté humanitaire et d'optimiser les ressources logistiques disponibles au niveau local, national et régional.

La gestion et le partage des informations logistiques demeurent par ailleurs essentiels pour le bon déroulement des opérations humanitaires. Dans ce but, le Cluster logistique renforcera, à travers son agence chef de file, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les services de productions cartographiques (GIS). Ces derniers seront aussi réalisés en partenariat avec les autorités locales.

Le Cluster logistique fournira aux acteurs humanitaires une variété de services, dans le but de soutenir les opérations des acteurs humanitaires sur le terrain, y compris :

- La fourniture d'informations et de mises à jour des données opérationnelles, telles que le réseau routier, les points d'entrée, les procédures de douane, les transports

OBJECTIFS DU CLUSTER

1 Assurer la coordination et la gestion de l'information logistique.

APPUIE L'OS2

2 Renforcer le transport aérien pour les utilisateurs de la communauté humanitaire.

APPUIE L'OS2

3 Améliorer les opérations logistique de la communauté humanitaire à travers des services de transport et de stockage communs.

APPUIE L'OS2

4 Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et d'ouvrages d'art.

APPUIE L'OS2

- La mise à disposition d'outils de productions cartographiques (GIS) dédiés concernant l'accès et les infrastructures logistiques disponibles pour l'ensemble de la communauté humanitaire sur le site web du Cluster logistique ;

- La mise à disposition d'une plateforme de partage et de dissémination d'informations logistiques par le biais d'un site Internet et d'une page dédiée aux opérations en cours en RCA.

Transport aérien

Compte tenu de l'état des routes, des multiples difficultés liées à la saison des pluies et de la volatilité de la situation lors des déplacements par voie routière en RCA, l'acheminement du personnel et du cargo par voie aérienne demeure essentielle en 2016. UNHAS, l'opérateur le plus fiable en RCA, opère vers 21 destinations dans le pays, avec une flotte de 3 avions. Les cinq premiers mois de l'année verront l'augmentation de la flotte UNHAS grâce à un avion dédié au cargo et au partenariat avec Aviation Sans Frontières. Fort d'une flotte de 5 avions, UNHAS pourra desservir jusqu'à 30 destinations, offrant à la communauté humanitaire une couverture presque totale du pays tant pour les passagers que pour le transport de marchandises.

Primordial pour assurer la non-interruption du service aérien, la maintenance et la réhabilitation des pistes d'atterrissage sera assurée par les acteurs à travers le Cluster logistique.

Ces activités rendront plus facile et plus sûr l'accès des acteurs humanitaires et des matériels, afin d'optimiser la réponse aux besoins de l'ensemble des populations affectées, et en soutenant les trois objectifs stratégiques du HRP.

Services communs : transport et entreposage

Pour répondre aux besoins des partenaires en matière de transport routier et pour optimiser des ressources limitées, le Cluster logistique facilitera un service commun de transport routier du cargo humanitaire. En

fonction du degré de gravité et d'urgence de la crise humanitaire, les services du transport pourront être fournis à titre gratuit pour une durée souvent limitée. Le Cluster logistique facilitera aussi, selon le besoin des acteurs humanitaires, l'organisation de convois.

Le besoin en matière de capacité de stockage reste important dans le pays et principalement en province où très peu d'infrastructures de qualité existent. Le Cluster logistique facilitera la mise en place d'entrepôts communs, ouverts à tous les partenaires et s'attellera à promouvoir cette pratique avec une coordination renforcée sur le terrain entre les partenaires. Enfin le Cluster logistique travaillera par ailleurs en étroite collaboration avec les organisations humanitaires sur l'établissement d'une stratégie de contingence logistique opérationnelle.

Infrastructures et Ouvrages D'art

Compte tenu de l'état des ouvrages d'art sur les axes routiers du pays qui empêche le bon déroulement des opérations humanitaires, le Cluster logistique s'engagera à faciliter, à travers ses partenaires, la réhabilitation des ponts et bacs en RCA identifiés par les acteurs humanitaires. Par ailleurs, le PAM, en tant qu'agence chef de file en matière d'ingénierie, s'attachera à promouvoir et mettre en œuvre des travaux d'infrastructure et de construction, tels que la réhabilitation des routes, afin d'appuyer les opérations humanitaires dans le pays.

Transport Fluvial

Le Cluster logistique facilitera l'utilisation du transport fluvial à l'intérieur du pays, en soutenant les projets relatifs à la reprise de ce mode de transport comme alternative crédible au transport routier. Cette alternative au transport routier concernera aussi de plus importants projets comme le développement d'une voie d'approvisionnement fiable et pérenne depuis le Congo et la République démocratique du Congo.

MOYENS DE SUBSISTANCE ET STABILISATION COMMUNAUTAIRE



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Alexandre Gomis
Conseiller en
relèvement rapide
Alexandre.gomis
@undp.org

Stratégie de réponse du Cluster

La complexité de la crise centrafricaine réside dans le fait que des problématiques structurelles affectent le développement du pays depuis plusieurs dizaines d'années (dysfonctionnement du système éducatif, faible investissement dans les services sociaux de base, absence de facilité pour les entreprises, absence de programme de promotion de l'emploi et de modernisation de l'agriculture, mauvaise gouvernance) auxquelles se sont ajoutés les effets de la crise de 2012 qui a déchiré les liens sociaux, provoqué des déplacements importants, etc..

C'est donc une urgence complexe qui doit être abordée à la fois sous l'angle des besoins purement humanitaires mais également celui du renforcement des capacités de résilience des populations via des actions de relèvement rapide pouvant mener vers des solutions durables.

Pour répondre à ces multiples défis, les quatre approches stratégiques du Cluster sont les suivantes :

Logique de consolidation

- Cible : tous les acteurs économiques locaux actuellement en activité qui ont un potentiel de croissance sur le marché actuel et donc peuvent contribuer à l'absorption des jeunes –hommes et femmes- sans emploi et à risque ;
- But : i) renforcer les acteurs économiques locaux (AEL) actuellement actifs sur le marché ; ii) investir sur des AEL susceptibles de pouvoir absorber de la main d'œuvre ; iii) appuyer des AEL pouvant constituer des modèles de « bonnes pratiques » d'activités économiques
- Poids dans la stratégie : 5%

Logique de recapitalisation (à lire aussi en termes sociaux : réparation)

- Cible : tous les acteurs économiques locaux qui étaient en activité avant la crise et qui ont subi des dégâts tels que leurs activités ont été entièrement ou partiellement affectées ;
- But : i) reconstitution des moyens de subsistance ; ii) apaiser les tensions en donnant entre autres un signe clair et net d'appui aux différents groupes de la population des communautés affectées : hommes et femmes, y compris les jeunes.
- Poids dans la stratégie : 60%

MSSC OBJECTIF 1 :

1 Redynamiser et renforcer les mécanismes communautaires en charge de la prévention et la gestion des conflits.

APPUIE L'OS1

MSSC OBJECTIF 2 :

2 Contribuer aux initiatives d'assistance intégrées via les transferts monétaires/ coupons pour les personnes victimes de la crise et à risques.

APPUIE L'OS2

MSSC OBJECTIF 3 :

3 Soutenir la préservation et la reconstitution des moyens de subsistance essentiels et des infrastructures en faveur des populations affectées et à risques.

APPUIE L'OS3

Logique de prévention (à lire aussi en termes sociaux : absorber les jeunes impliqués dans les groupes armés)

- Cible : tous les jeunes, majoritairement hommes, qui ne faisaient pas un travail régulier et/ou qui ont été inclus dans des groupes armés ;
- But : i) offrir aux jeunes une option de gagner leur vie via une insertion économique dans les filières en déficit d'offre ; ii) réduire le nombre de jeunes en armes ; iii) apaiser les tensions en éloignant les jeunes des groupes armés
- Poids dans la stratégie : 25%

Logique de protection (à lire aussi en termes sociaux : prendre en compte les besoins spécifiques des groupes marginalisés/ vulnérables)

- Cible : tous les groupes à besoins spécifiques (survivantes de VBG, veuves, personnes en situation de handicap...)
- But : i) inclure les personnes les plus vulnérables « actives » dans le tissu économique ; ii) apaiser les tensions en donnant entre autres un signe clair et net d'appui aux communautés affectées.
- Poids dans la stratégie : 10%

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT				PAR SEXE AND ÂGÉ		
	IDPS	POPULATION HOTE	MIGRANTS	COMMUNAUTÉS À RISQUES	PERSONNES RETOURNÉES	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN		1.4M					
PERSONNES CIBLÉES		1.1M					
FINANCEMENTS REQUIS						\$61.0M	

NUTRITION



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



Critères de ciblage

Sur la base des résultats de l'enquête nutritionnelle SMART⁸ de fin 2014, au niveau national et de l'enquête SMART conduite dans les sites de déplacés et dans les enclaves en août 2015, le Cluster nutrition ciblera en 2016 75% d'enfants atteints de malnutrition aiguë sévère (29 249 enfants) et 40% d'enfants atteints de la malnutrition aiguë modérée (22 394 enfants). Le nombre ciblé d'accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales admis dans les unités thérapeutiques sera de 9 602 personnes et le nombre de personnes vivant avec le VIH malnutris sera de 10 000.

En outre, une ration supplémentaire sera fournie à tous les enfants de 6 à 23 mois (60 300 enfants). De même, 631 559 enfants de 6 à 59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A ; plus de 560 483 enfants de 12 à 59 mois bénéficieront du déparasitage.

Stratégie du Cluster

Sur la base des besoins humanitaires, les partenaires du Cluster nutrition se fixent comme objectif pour 2016, d'offrir une réponse équitable aux hommes, femmes, garçons et filles touchés par la malnutrition.

Afin de mieux contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations affectées, les efforts du Cluster se concentreront sur le renforcement des capacités du gouvernement et des services de prises en charge de la malnutrition aiguë. Les structures de santé seront renforcées afin de permettre aux populations affectées d'avoir un accès adéquat à des soins vitaux. Un suivi régulier sera fait avec les partenaires et les données seront désagrégées et reportées par sexe.

Le Cluster nutrition et le RRM se sont accordés pour inclure des SMART Rapides dans le mécanisme RRM afin d'atteindre et de donner une réponse appropriée aux populations ayant été affectées par une crise.

L'approche Community-based Management of Acute Malnutrition (CMAM) sera mise en place de manière progressive au niveau du pays en priorisant les zones les plus affectées par la crise. La couverture des activités de dépistage de la malnutrition aiguë dans les sites des déplacés et au niveau communautaire sera renforcée, et cherchera à atteindre au moins 75% des populations affectées.

Les activités sur l'Alimentation du Nourrisson et Jeune Enfant (ANJE) en situation d'urgence dans les sites de déplacés et dans les communautés seront mises en place et renforcées. La capacité de coordination de la réponse humanitaire du secteur de la nutrition sera renforcée afin de mieux suivre la situation nutritionnelle et la détection de toute détérioration éventuelle du statut nutritionnel des populations.

La réponse nutritionnelle sera adressée également à travers une approche multisectorielle en complémentarité avec les réponses des autres secteurs telle que :

- EHA (développement de la stratégie « WASH in NUT ») ;
- Santé et VIH/SIDA (intégration du volet prise en charge nutritionnelle dans les cliniques de santé mobiles et la prise en compte du VIH/SIDA) ;
- Protection (intégration des activités de nutrition, et plus particulièrement de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfants (ANJE), dans les ETAPES/EAE ; meilleure intégration du volet psychosocial et sensibilisation VBG dans les activités de nutrition) ;

NUTRITION OBJECTIF 1 :

1 Fournir un accès équitable à des interventions permettant de sauver des vies en traitant la malnutrition aiguë pour au moins 75 % des populations affectées.

APPUIE L'OS2

NUTRITION OBJECTIF 2 :

2 Prévenir la détérioration de l'état nutritionnel pour au moins 80% des populations affectées.

APPUIE L'OS2

NUTRITION OBJECTIF 3 :

3 Améliorer l'état nutritionnel des populations affectées à travers l'appui au fonctionnement des structures de prise en charge y compris le renforcement institutionnel, l'approche communautaire et la promotion nutritionnelle.

APPUIE L'OS3

- Éducation (stimulation psychologique des enfants admis dans les hôpitaux/);
- Sécurité alimentaire à travers l'intégration des activités ANJE dans les groupements de production féminins et l'appui à la mise en place de jardins potagers au sein des hôpitaux ;
- Communication pour le développement (notamment à travers la promotion des interventions ANJE) ciblant tous les groupes de la population.
- Collaborer avec le RRM dans la réalisation des SMART Rapides en cas de nécessité dans les zones difficiles d'accès.

Coordination du cluster

La coordination du cluster sera assurée par un coordonnateur, un co-facilitateur et un gestionnaire de l'information. La coordination du cluster mettra un accent sur le renforcement du Gouvernement et des partenaires sur la réponse « Nutrition in emergencies ».

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

Épartition des personnes dans le besoin et ciblées, par statut, sexe et âge

	PAR STATUT				PAR SEXE AND ÂGE			
	TOTAL	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	POPULATIONS NON DISPLACÉES AFFECTÉES	COMMUNAUTÉS À RISQUES	PERSONNES RETOURNÉES	PERSONNES LOCALES VULNÉRABLES	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES AGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	0.1M	0.1M						
PERSONNES CIBLÉES	0.1M	0.03M						
FINANCEMENTS REQUIS	\$30.0M							

PROTECTION



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Maurice Azonnanko
Coordonnateur
du Cluster
azonnank@unhcr.org

Stratégie du Cluster

Pour répondre aux besoins de protection des populations affectées par la crise, le Cluster et ses deux sous-Clusters, Violences Basées sur le Genre (VBG) et Protection de l'Enfance (PE) adoptent une stratégie adaptée aux spécificités de la crise en RCA et guidant les contributions de l'ensemble de ses membres en terme de réponse opérationnelle. La priorité d'intervention pour le Cluster tant au niveau national que régional sera d'assurer la prévention et la réponse aux risques et besoins persistants de protection générés par le conflit dans le pays et l'appui aux moyens de subsistance pour les populations affectées. Le Cluster mettra l'accent sur les préoccupations spécifiques de protection : protection de l'enfance, violences basées sur le genre, conflits inter et intracommunautaires, etc.

Compte-tenu du caractère transversal de la protection, le Cluster visera principalement l'intégration par les autres secteurs, des principes essentiels de protection et la prise en compte des problématiques transversales liées notamment au genre, à l'âge et à la diversité, tant dans l'analyse des besoins (prise en compte des besoins spécifiques de certaines catégories de personnes, sensibilité au conflit, par exemple) que dans la réponse (principe de : « Ne pas Nuire », principe de non-discrimination et l'approche basée sur les droits humains, etc.)

L'approche du Cluster protection s'articulera autour de trois objectifs stratégiques tels que définis au niveau national en considérant :

- Qu'actuellement, le manque d'harmonisation des outils pour la collecte et la gestion des données de protection ainsi que l'insuffisance dans le partage des informations impactent négativement la capacité et la qualité de l'analyse situationnelle et des problématiques de protection. En 2016, le Cluster renforcera sa stratégie de gestion de l'information, d'analyse et de plaidoyer afin de mieux répondre aux besoins prioritaires des populations conformément à l'objectif sectoriel No 1. À travers les mécanismes communautaires, un accent particulier sera mis sur les droits fondamentaux tels que le droit à la liberté de mouvement et le droit à l'intégrité physique et morale.

- La nécessité de mener des interventions liant les objectifs 2 et 3 du Cluster (réponse d'urgence/appui aux mécanismes et capacités de subsistance) au travers d'une approche horizontale (communautaire) et verticale (systémique). Le renforcement des complémentarités avec les acteurs de relèvement et les instances gouvernementales au niveau décentralisé visera le renforcement des capacités des acteurs locaux et le renforcement des mécanismes et systèmes communautaires de protection pour un meilleur accès aux services et besoins essentiels.

Sur le plan opérationnel, les interventions du Cluster se focaliseront sur les axes principaux suivants: (i) l'analyse situationnelle et sensible au conflit; (ii) la préparation et la réponse d'urgence aux besoins des populations affectées par les conflits armés et les violences, particulièrement les femmes et les enfants; (iii) le monitoring/analyse de protection, le suivi et l'analyse des mouvements de population, le traitement et gestion de l'information y compris au travers du système de référencement; (iv) le renforcement et la promotion des capacités de protection communautaire, y compris les systèmes d'alerte précoce et les mécanismes de prévention et de mitigation de la violence; (v) la poursuite de l'élaboration du cadre juridique et administratif de l'État pour une meilleure protection des déplacés internes (vi) le plaidoyer et la promotion des droits des déplacés internes y compris la recherche et l'appui aux solutions durables avec la participation active de l'État; (vii) les sensibilisations sur les engins non explosés, la dépollution des stocks de munitions et destruction des armes et munitions présentes en milieu urbain; (viii) la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs locaux communautaires, humanitaires et autorités sur la protection, particulièrement sur les aspects de logement, terre et biens (LTB) liés au déplacement et au retour.

En ce qui concerne la protection de l'enfance, les interventions se focaliseront à travers une analyse des besoins critiques de protection de l'enfance en prenant en compte la sensibilité au conflit, sur les aspects prioritaires suivants : dans le contexte actuel de la RCA, il convient de mieux comprendre la dynamique de

PROTECTION OBJECTIF 1:

1 La protection des populations affectées par le conflit est renforcée par la réduction des facteurs aggravants, à travers l'appui aux mécanismes communautaires permettant l'exercice du droit à la liberté de mouvement et à l'intégrité physique et morale.

APPUIE L'OS1

PROTECTION OBJECTIF 2 :

2 Les populations affectées par le conflit ont un accès effectif en sûreté et en dignité à des mécanismes de prévention et de réponse aux risques de protection les plus critiques y compris les violences basées sur le genre et les violations des droits de l'enfant.

APPUIE L'OS2

PROTECTION OBJECTIF 3 :

3 La dignité des populations affectées par le conflit est préservée au travers d'un appui aux capacités de subsistance et d'accès aux services et besoins essentiels.

APPUIE L'OS3

recrutement des enfants, autant des garçons que des filles, par les groupes armés. Dans certaines situations, les recrutements se font sur une base volontaire, motivés par un désir de revanche, dans d'autres les recrutements sont forcés. L'analyse sera donc renforcée dans ce sens afin de permettre la définition de stratégies de prévention et de réponse adaptées à cette problématique. Le système de surveillance MRM viendra en appui aux efforts de négociation et de dialogue avec les groupes armés et les communautés. Les activités prioritaires porteront par ailleurs sur la réinsertion des enfants sortis des groupes armés en adoptant des approches communautaires et de mitigation de risques de re-enrôlement, la prise en charge psychosociale, le renforcement des mécanismes de protection de l'enfant à savoir : familles d'accueil, RECOPE, Club d'enfant, ETAPE, Espaces Amis d'Enfants ainsi que tout autre mécanisme communautaire de PE. Le renforcement des agents de l'État restera aussi une priorité. Enfin, les activités de réunification familiale, de référencement et de documentation civile feront également partie des priorités opérationnelles du cluster.

Pour une prévention et une réponse effective et efficace aux violences basées sur le genre, le Cluster assurera une continuité dans l'offre de services de prise en charge médicale et psychosociale intégrée pour les survivants et renforcera l'offre de prise en charge judiciaire déjà initiée au cours de l'année 2015. Les acteurs de VBG renforceront les activités de prévention à travers des mesures de mitigation des risques et menaces identifiées. L'engagement des hommes, des auteurs présumés, des leaders communautaires et religieux, des forces de sécurité et défense et

des parties au conflit à lutter contre les VBG, particulièrement les violences sexuelles, sera également un axe prioritaire. L'amélioration du système d'alerte précoce et de la contribution des acteurs humanitaires au fonctionnement des mécanismes de surveillance des violations graves des droits des enfants et sur les violences sexuelles liées au conflit (MRM et MARA) constitueront aussi une priorité pour le Cluster en 2016. L'analyse de l'information sur les VBG, à travers le Système de gestion de l'information sur le VBG (GBVIMS) continuera avec un renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs pour une meilleure appropriation de la lutte contre ce phénomène et un transfert graduel des responsabilités de coordination aux autorités nationales.

Coordination du Cluster

En 2016, les efforts de coordination du Cluster seront maintenus avec du personnel entièrement dédié à savoir un coordonnateur national et un co-facilitateur. Ils seront soutenus dans leur travail par un gestionnaire d'information et un officier de protection (Cluster Support). Au niveau des clusters régionaux de terrain, l'agence lead du cluster et ses partenaires maintiendront également du personnel de protection qualifié pour la coordination régionale dans les différents hubs humanitaires du pays et plus précisément à Bouar, Bambari, Kaga-Bandoro, Paoua et dans la mesure du possible Bossangoa.

Les sous-clusters VBG et Protection de l'Enfance seront également coordonnés par des équipes constituées de coordonnateurs, de co-facilitateurs et de gestionnaires d'information/base de données.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

Épartition des personnes dans le besoin et ciblées, par statut, sexe et âge

	PAR STATUT				PAR SEXE AND ÂGÉ		
	PDIS	RETOURNÉES	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	COMMUNAUTÉS À RISQUES	% FEMMES	% HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	0.4M	0.2M	1.7M				
PERSONNES CIBLÉES	0.3M	0.2M	1.4M				
FINANCEMENTS REQUIS	\$69.5M						

SANTÉ



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Richard Fotsing
Coordonnateur du
Cluster
fotsingri@who.int

Critères de ciblage

Les interventions des membres du Cluster santé vont cibler :

- Tous les déplacés, retournés sans distinction de sexe, d'âge, de religion ou de communauté dans les zones affectées par une crise humanitaire aigue ;
- Tous les habitants des enclaves quel que soit leur âge, sexe ou religion ;
- Toutes les urgences vitales médico-chirurgicales, gynéco-obstétricales et traumatologiques avec pronostic engagé dans les zones affectées par une crise humanitaire aigue quel que soit leur âge, religion ou communauté de provenance ;
- Tous les enfants de moins de 5 ans dans les sous-préfectures ou les familles d'accueil sont classées à haute vulnérabilité ;
- Toutes les femmes enceintes dans les sous-préfectures ou les familles d'accueil sont classées à haute vulnérabilité ;
- Toutes les femmes allaitantes avec bébé de moins de 12 mois dans les familles d'accueil des sous-préfectures classées à haute vulnérabilité.

Les sous-préfectures de haute vulnérabilité ont été identifiées sur base de 3 indicateurs ci-après : 1) accès au service de vaccination (la couverture vaccinale en Penta 3), 2) accès aux soins curatifs (à partir du nombre de formations sanitaires (FOSA) offrant les soins pour 10 000 habitants et 3) la santé de la mère et du nouveau-né à partir de FOSA offrant les soins obstétricaux et néo-nataux d'urgence de base (SONUB) pour 50 000 habitants.

Le Cluster a pris en compte aussi les sous-préfectures frontalières du Cameroun ainsi que celles retenues l'an dernier et n'ayant connu aucune intervention des partenaires du Cluster santé.

Sur base de ces critères les sous-préfectures ou arrondissements prioritaires suivants ont été retenus : 2e arrondissement, 3e arrondissement et 5e arrondissement de Bangui, Bimbo, Yaloké, Boda, Amadagaza, Gamboula, Bouar, Baboua, Ngaoundaye, Bocaranga, Kouï, Paoua, Bosangoa, Nangha Bagoula, Markounda, Bouca, Batangafo, Kabo, Nana- Bakassa, KagaBandoro, Mbres, Dekoa, Mala, Ndjokou, Birao, Ouanda Djallhe, Bria, Bakouma, Ouango, Gambo, Kembe, Satema, Mobaye, Alindao, Zangba, Mingala, Kouango, Bambari, Ippy, et Bakala.

Stratégie du Cluster

Sur la base des besoins humanitaires, les partenaires du Cluster santé ont retenu les axes stratégiques ci-après pour 2016 :

- Appui aux FOSA fixes situées à proximité des sites des déplacés pour offrir les soins de santé gratuits aux déplacés ainsi qu'aux plus vulnérables parmi les populations d'accueil ;
- Déploiement des équipes mobiles dans les sites de déplacés, les enclaves, les populations difficiles d'accès et création de structures temporaires dans les sites les plus peuplés ;
- Appui à la relance des activités de soins dans les structures de santé fermées à la suite de la crise ou à la mise en œuvre du

SANTÉ OBJECTIF 1 :

1 Offrir les soins de santé d'urgence (curatifs, préventifs, promotionnels) aux populations affectées par une crise humanitaire aigue, y compris la prise en charge des maladies chroniques, mentales, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et des blessés.

APPUIE L'OS2

SANTÉ OBJECTIF 2 :

2 Renforcer l'accès aux services de soins de santé de base des populations affectées par la crise et/ou en situation de déplacement prolongé, y compris les populations d'accueil.

APPUIE L'OS2

SANTÉ OBJECTIF 3 :

3 Prévenir le risque de survenue des épidémies dans les zones à risques.

APPUIE L'OS3

paquet minimum d'activités (PMA) et d'un paquet complémentaire d'activités (PCA) dans les structures partiellement fonctionnelles ;

- Prévention et lutte contre les maladies à potentiel épidémique ;
- Renforcement des capacités des prestataires et de la communauté dans la prévention et la prise en charge des maladies afin de mieux contribuer à la résilience.

Coordination du Cluster

La coordination du Cluster santé sera assurée au niveau national par une équipe composée d'un coordonnateur, d'un co-facilitateur et d'un gestionnaire de l'information entièrement dédiés. Au niveau provincial, elle sera assurée par les équipes des sous-bureaux

de l'Organisation Mondiale de la Santé (Bouar, Bambari et Kaga Bandoro). Dans les localités où l'on note une forte présence des acteurs du secteur santé, comme Bossangoa, Bria et Zemio et si jamais les sous-bureaux ne sont pas encore fonctionnels, des points focaux des ONG ou agences des Nations Unies pourront être désignés pour assurer la coordination.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT				PAR SEXE AND ÂGE		
	RÉFUGIÉES	MIGRANTS	PDI	REPATRIÉS	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN			0.5M		1.7M		
PERSONNES CIBLÉES			0.2M		0.8M		
FINANCEMENTS REQUIS	\$42.1M						

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PERSONNES DANS LE BESOIN



PERSONNES CIBLÉES



BUDGET (US\$)



DE PARTENAIRES



CONTACT

Oscar Gobbato
Coordonnateur du
Cluster (Intérimaire)
oscar.gobbato
@fao.org

Dignité, autonomie

L'augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire étant fortement liée à une situation de crise entraînant une accélération de la dégradation générale de l'économie, la réponse du Cluster sécurité alimentaire visera à répondre à ces besoins avec les modalités les plus appropriées au contexte et, à travers tous ses objectifs, visera à protéger et restaurer les moyens d'existence. Les projets de sécurité alimentaire impliquant des communautés à risque, en particulier les populations en déplacement (nouveaux déplacés et transhumants), et celles avec lesquelles elles interagissent, devront contribuer à restaurer la coexistence pacifique, à augmenter les capacités des communautés à s'autonomiser, et à réduire le risque de choc.

Ciblage et critères

La mise en œuvre des projets de sécurité alimentaire sera systématiquement basée sur une analyse locale préliminaire. Celle-ci devra élucider les rôles et interactions spécifiques aux groupes sociaux et aux genres de même que les causes de l'insécurité alimentaire. Afin de minimiser les risques et de maximiser l'impact des interventions, les approches mises en œuvre devront donc prendre en compte les spécificités identifiées et entrer dans une logique de « do no harm ». Une proportion minimum de 35% de ménages conduits par des femmes sera recherchée au sein des bénéficiaires. Le Cluster sécurité alimentaire cherchera également à mener des actions coordonnées avec les Clusters protection, nutrition, EHA et moyens d'existence et stabilisation communautaire.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire sera le facteur premier de ciblage. Parmi les groupes généralement plus vulnérables – déplacés, membres des communautés à risque enclavées, retournés récents, et transhumants – les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée seront en conséquence des cibles prioritaires. Les communautés hôtes et familles d'accueil, ainsi que les communautés impactées par la dégradation économique accrue liée au contexte actuel

seront également accompagnées dans le renforcement de la résilience communautaire.

Enfin, du fait de leur rôle et potentiel pour la stabilisation, les jeunes seront également prioritaires dans le ciblage. Ainsi, ils devront représenter au moins 40% des bénéficiaires.

Sauver et autonomiser immédiatement

Les ménages temporairement privés d'accès à l'alimentation du fait d'un déplacement ou d'un choc subi bénéficieront d'une aide alimentaire inconditionnelle adaptée aux conditions locales (approches basées sur les vivres ou le cash). Pour les déplacés sur site dont le déplacement sera susceptible de s'étendre au-delà de 2 mois, des moyens d'existence temporaires non dommageables seront proposés (activités économiques productives à cycle court, faible capital, forte rentabilité, requérant peu d'espace). Les déplacés en famille d'accueil seront eux pris en charge à travers les mêmes modalités que les familles d'accueil.

La capacité d'absorption des communautés et familles prenant en charge des déplacés et fragilisées de ce fait sera également renforcée à travers une approche communautaire et le renforcement de leurs moyens d'existence.

Des mécanismes de contingence opérationnels prenant en compte cette complémentarité assistance / autonomisation immédiate seront mis en place afin de répondre efficacement à l'interruption temporaire d'accès à l'alimentation causée par d'éventuels chocs locaux.

Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens d'existence

Il s'agira ici d'une logique de mitigation des chocs et de renforcement de la capacité des ménages et communautés à absorber et à se relever des chocs. Cet objectif fera donc l'objet d'une approche intégrée de restauration et pérennisation des moyens d'existence. On ciblera donc les activités socio-économiques (Activités génératrices de revenus, production) permettant d'augmenter

SEC. AL. OBJECTIF 1 :

1 Sauver et autonomiser immédiatement.

APPUIE L'OS2 OS3

SEC. AL. OBJECTIF 2 :

2 Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens d'existence.

APPUIE L'OS1 OS3

SEC. AL. OBJECTIF 3 :

3 Renforcer l'information, la communication et les compétences locales pour la résilience communautaire.

APPUIE L'OS1 OS3

et de diversifier la disponibilité alimentaire tout en augmentant la capacité économique des ménages. Les dynamiques de solidarité et de mutualisation améliorant la résilience des ménages à travers la diversification et la pérennisation du capital (telles que les caisses de résilience), seront donc également

Renforcer l'information, la communication et les compétences locales pour la résilience communautaire

Afin d'augmenter leur pertinence et leur impact communautaire, les projets de sécurité alimentaire seront basés sur une

analyse participative locale tenant compte de thématiques telles que l'âge et le genre et co-animée par les acteurs institutionnels légitimes (autorités locales, services techniques déconcentrés de l'État). Cette approche participative sera renforcée et informée par un système de surveillance de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale qui concernera notamment le suivi des ménages, le suivi des prix sur les marchés, et les facteurs environnementaux influant sur la production agricole.

REPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET AGE

Basée sur les données de l'EFSA 2015, en considérant une hausse probable de la proportion de retournés en 2016 et une légère baisse de la proportion de déplacés sur sites et en familles d'accueil.

	PAR STATUT				PAR SEXE AND ÂGE		
	PDIS	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	MIGRANTS	REPATRIÉS	PERSONNES RETOURNÉES	% FEMMES % HOMMES	% ENFANTS % ADULTES % PERSONNES ÂGÉES
PERSONNES DANS LE BESOIN	0.3M	1.1M			0.7M		
PERSONNES CIBLÉES	0.3M	0.9M			0.7M		
FINANCEMENTS REQUIS	\$175.0M						

TÉLÉCOMMUNICATIONS D'URGENCE



PERSONNES DANS LE BESOIN



N/A

PERSONNES CIBLÉES



N/A

BUDGET (US\$)



1,6M

DE PARTENAIRES



5

CONTACT

Ekue Ayih
Coordonnateur
du Cluster
car.etc@wfp.org
ekue.ayih@wfp.org

Populations ciblées et critères

N'ayant pas comme bénéficiaires directs les populations affectées par la crise mais les partenaires humanitaires, le Cluster télécommunications d'urgence (ETC) apporte un soutien technique aux organisations humanitaires pour la mise en œuvre du Plan de réponse humanitaire de la République centrafricaine. Les services de télécommunications mis à la disposition de la communauté humanitaire soutiennent donc l'ensemble des objectifs stratégiques du PRH.

Stratégie du Cluster

L'objectif principal du Cluster télécommunications d'urgence est d'assurer le renforcement, la continuité ainsi que la maintenance des services de télécommunications liés à la sécurité et des services de connectivité de données dans les zones opérationnelles (Bangui, Bambari, Bossangoa, Bouar, Kaga-Bandoro, Ndélé, Paoua et Zémio) afin de permettre une intervention humanitaire coordonnée et efficace.

Télécommunications liées à la sécurité (Réseaux VHF/HF et Salles Radios)

Le déploiement de relais VHF additionnels à Bangui et des travaux de maintenance du site de relais principal permettra d'étendre la zone de couverture du réseau VHF et d'améliorer la qualité du signal pour pallier aux difficultés de communication dans les zones de 4ème et 7ème arrondissements. Les messages

sécuritaires diffusés par UNDSS par le biais de la salle radio commune atteindront un plus grand nombre de personnels humanitaires qui pourront également contacter plus facilement la salle radio commune.

Un canal VHF dédié sera mis en place pour les membres du SMT pour garantir un moyen de communication local et indépendant qui servira au partage d'informations sécuritaires.

L'installation de quatre (4) pylônes de télécommunications à Bossangoa, Kaga Bandoro, Bambari et Paoua permettra d'étendre la zone de couverture du réseau VHF afin de faire un meilleur suivi du personnel humanitaire en mission de terrain dans les zones d'intervention.

Des séances de formation sur l'utilisation des moyens de communication que sont les radios VHF et HF seront organisées tout au long de l'année pour garantir la mise en application des procédures des Nations Unies en matière de communication radio et s'assurer d'une utilisation correcte des réseaux de communication autant dans le cadre des activités opérationnelles que pour des raisons sécuritaires.

Connectivité de données (Internet)

Les services de connectivité de données (Internet) seront maintenus dans les bureaux communs des agences des Nations Unies à Bossangoa, Bouar, Paoua, Bambari, Kaga-Bandoro, N'Délé et Zémio pour garantir le partage des informations nécessaires aux opérations et à la prise de décision.

TEL. D'URGENCE OBJECTIF 1 :

1 Fournir un environnement opérationnel de télécommunications liées à la sécurité pour améliorer la sécurité des employés et des biens des organisations.

TEL. D'URGENCE OBJECTIF 2 :

2 Fournir un environnement opérationnel d'accès à Internet pour permettre l'échange d'information nécessaire au bon fonctionnement des opérations et à la prise de décisions.

TEL. D'URGENCE OBJECTIF 3 :

3 Améliorer l'état nutritionnel des Déployer une solution d'alimentation électrique en énergie hybride.

Renforcement des réseaux de télécommunications liées à la sécurité et de connectivité de données dédiés aux ONG

Un renforcement des infrastructures existantes sera fait pour améliorer la qualité des services fournis aux ONG. Il consistera à :

- Déployer des relais VHF additionnels à Kaga-Bandoro, Bambari, Ndélé, Zémio, Bossangoa et Paoua.
- Mettre à disposition cent (100) radios VHF portatives
- Étendre le réseau de connectivité de données sur des sites distants à Bangui, Bossangoa et Zémio

Alimentation en énergie hybride (Electricité)

Le Cluster prévoit de déployer une solution d'alimentation en énergie hybride pour les sites de Kaga Bandoro et de Bouar. Cette solution permettra l'utilisation combinée ou alternative des génératrices d'énergie à gasoil, de l'énergie solaire et des accumulateurs d'énergie. À moyen terme, des économies considérables seront faites sur les coûts de fonctionnement en réduisant l'utilisation du gasoil. La fourniture d'énergie pour le fonctionnement minimal de ces bureaux sera toujours garantie même en cas de pénurie de gasoil.

Coordination du Cluster

Dans le souci de mutualiser et d'éviter les duplications dans les activités des différentes organisations humanitaires, le coordonnateur du Cluster (PAM) maintiendra une unité de coordination à Bangui.

Le coordonnateur et son équipe vont assurer la gestion du Cluster, l'organisation et la facilitation des différentes réunions du Cluster, la gestion de l'information ainsi que la coordination administrative et logistique des équipements, services, et du personnel déployés tout au long de l'année.

À la fin de son activation, le Cluster organisera une évaluation afin de faire un bilan et capitaliser sur les leçons apprises.

PROTECTION

SOUS-CLUSTER VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE (VBG)



PERSONNES DANS LE BESOIN

 1,79M

PERSONNES CIBLÉES

 999K

BUDGET (US\$)

 28,5M

DE PARTENAIRES

 30

CONTACT

Noemi Dalmonte
Coordonnatrice VBG
dalmonte@unfpa.org

En RCA la situation des VBG est grave, et marquée par une prévalence élevée des violences sexuelles, des violences perpétrées par le partenaire intime, des mariages précoces et forcés, et une prévalence moyenne des mutilations génitales féminines. À cela s'ajoute le phénomène des accusations de sorcellerie qui affecte particulièrement les femmes âgées.

Depuis le début du conflit les violences sexuelles correspondent à 50% d'environ 60 000 incidents rapportés par le Système de gestion de l'information sur les VBG (GBVIMS) en 2015. 96% des survivants sont des femmes (60%) et des filles (36%). Ces violences sont souvent commises par des hommes en armes, pendant les affrontements ou de façon opportuniste. Plusieurs cas d'enlèvement de jeunes filles pour des mariages forcés avec des éléments de groupes armés ou avec des membres de la communauté ont également été enregistrés. Les mécanismes de survie négatifs telle que le « sexe de survie » sont observés surtout en situation de déplacement. Les enfants issus de viols sont nombreux. La justice populaire qui punit « les sorcières » par des traitements inhumains et dégradants est répandue dans plusieurs zones du pays.

La précarité de la situation sécuritaire, la faiblesse de l'État de droit, et l'impunité pour les crimes liés au genre s'ajoutent à des conflits intercommunautaires et des mouvements de population qui continuent

d'aggraver la situation. Les pics de violences sexuelles correspondent aux pics sécuritaires d'avril-mai et de septembre-novembre. Cette situation risque de s'aggraver en 2016. En effet, la protection des femmes et des filles contre ces violences ne s'est pas améliorée et cette situation risque de perdurer encore quelques années.

L'accès aux services de prise en charge s'est nettement amélioré en 2015 avec une couverture de 47% du pays par les services de prise en charge médicale et psychosociale, des nouvelles cliniques juridiques dans 3 localités et des activités de réinsertion socio-économique. Cependant, aucun progrès n'est enregistré concernant l'accès des survivants de viol à la prise en charge clinique dans le délai recommandé, le taux de fréquentation avant les 72 heures restant inférieur à 10%.

Il devient impératif pour la communauté humanitaire d'assurer la continuité dans l'offre de services de prise en charge médicale et psychosociale intégrée pour les survivants, de renforcer les opportunités de réinsertion socio-économique, l'offre de prise en charge juridico-judiciaire initiée en 2015 et les stratégies de sécurisation des victimes. En outre, les acteurs devront renforcer leurs activités de prévention à travers l'engagement des auteurs potentiels, des leaders coutumiers et religieux, des forces de sécurité et de défense et des différentes parties au conflit pour lutter contre les VBG, y compris par les techniques d'engagement des hommes et de

OBJECTIF 1 :

1 La protection des populations affectées par les VBG est renforcée par la réduction des facteurs aggravants, au travers de l'appui aux mécanismes communautaires permettant la surveillance et l'exercice des droits.

APPUIE L'OS1

OBJECTIF 2 :

2 Les populations affectées par le conflit ont un accès effectif en sûreté et en dignité à des mécanismes de prévention et de réponse aux VBG.

APPUIE L'OS2

OBJECTIF 3 :

3 La dignité des survivants des VBG est préservée au travers d'un appui aux capacités de subsistance, de résilience et d'accès aux services et besoins essentiels.

APPUIE L'OS3

garçons. La jeunesse sera la cible primaire, vivier d'auteurs et de victimes potentiels. Le renforcement du système d'alerte précoce et l'amélioration de la contribution des acteurs humanitaires au fonctionnement des mécanismes de surveillance des violations graves des droits de l'enfant et des violences sexuelles liées au conflit (MRM et MARA) seront aussi priorités en 2016.

En 2016, le sous-cluster VBG continuera à assurer l'analyse de l'information sur les VBG à travers le GBVIMS et par des évaluations. Dans le cadre de la prévention contre les abus et l'exploitation sexuelle commis par les humanitaires, un appui au mécanisme d'aide aux victimes et la vulgarisation du code de conduite sera fourni. Le sous-cluster

VBG exploitera les résultats de l'évaluation de capacité du projet inter-agence UNFPA-IRC-UNHCR-UNICEF pour continuer à renforcer les capacités des humanitaires et pilotera les nouvelles lignes directrices du IASC sur les VBG au niveau de l'inter-cluster. En matière de renforcement de capacité, les partenaires nationaux seront privilégiés pour une meilleure appropriation et un transfert graduel des responsabilités de coordination aux autorités nationales.

PROTECTION

SOUS-CLUSTER PROTECTION DE L'ENFANCE (SCPE)



PERSONNES DANS LE BESOIN

 1,18M

PERSONNES CIBLÉES

 0,5M

BUDGET (US\$)

 20,8M

DE PARTENAIRES

 26

CONTACT

Francesca Cazzato
Coordonnatrice
du sous-Cluster
fcazzato@unicef.org

Les besoins en termes de protection de l'enfance ont été exacerbés par la crise humanitaire. Les tensions et violences communautaires ont eu un impact direct et significatif sur les besoins de protection des enfants. Les enfants (filles comme garçons) ont été victimes et exposés à des attaques, aux violences sexuelles, au recrutement par des groupes armés et/ou des groupes d'auto-défense, à la perte ou la séparation familiale, à des accusations de sorcellerie, etc. Ces violences ont entraîné la destruction et le pillage de propriétés, la perte des moyens de subsistance dans les familles et l'occupation illégale ou la destruction de structures éducatives et sanitaires.

Les enfants et leurs familles ont été forcés de quitter leurs lieux de résidence habituelle pour vivre sur des sites de déplacés, dans des familles d'accueil ou même dans des communautés a risque enclavées avec une restriction des libertés de mouvement et un manque d'accès aux services de base, incluant une éducation appropriée.

La stratégie du sous-Cluster pour répondre et améliorer quantitativement et qualitativement la protection des enfants en RCA englobe les objectifs et actions prioritaires suivants :

L'objectif principal du sous-Cluster protection de l'enfance (SCPE) est de renforcer la prévention, la réponse et l'environnement protecteur pour les enfants (filles et garçons) victimes du conflit armé en RCA.

A travers cet objectif global, les activités et les interventions de protection de l'enfance (PE) seront menées en coordination étroite avec le Cluster protection et les membres

du sous-Cluster protection de l'enfance. Les activités seront basées sur les Standards Minimums en Protection de l'enfant adaptés à la situation et aux besoins les plus urgents en RCA. Le sous-Cluster recherchera également, dans la mesure du possible, le soutien et l'engagement des autorités nationales – en particulier du Ministère des affaires sociales et de celui de la justice.

L'atteinte des objectifs spécifiques sera assurée à travers les actions suivantes :

- Analyser les besoins critiques de protection de l'enfance en prenant en considération la sensibilité au conflit ;
- Renforcer la mobilisation communautaire et les autres mécanismes de protection de l'enfant à travers les réseaux des familles d'accueil, les réseaux communautaires de Protection de l'Enfance (RECOPE), les Clubs d'enfant, les Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection de l'Enfance (ETAPE), les Espaces Amis des Enfants, ainsi que tout autre mécanisme communautaire de PE;
- Assurer des actions de prévention face aux risques de violations des droits des enfants dans les conflits armés ; la démobilisation des enfants des forces et groupes armés ; la réunification familiale et la réintégration communautaire des enfants sortis des forces et groupes armés ainsi que des enfants non-accompagnés et enfants séparés de leurs familles et proches ;
- Renforcer le mécanisme de monitoring et reporting des six violations graves commises contre les enfants dans les conflits armés (Résolution 1612/ MRM) et MARA ;

OBJECTIF 1 :

1 La protection des enfants affectés par le conflit est assurée par la mise en oeuvre de mécanismes de prévention et réponse aux recrutements et aux retraits des enfants associés aux forces et groupes armés.

APPUIE L'OS1



OBJECTIF 2 :

2 Les enfants affectés par le conflit (y compris les enfants déplacés, retournés et des communautés d'accueil) ont accès aux services de base ainsi que les besoins essentiels (surtout l'assistance psychosociale) afin d'assurer leur résilience face aux violences et violations subies.

APPUIE L'OS2



OBJECTIF 3 :

3 La protection des enfants affectés par le conflit est assurée par le renforcement des mécanismes communautaires et étatiques de PE déjà existants afin d'assurer un accès aux services de prévention et de réponse pour les enfants victimes du conflit.

APPUIE L'OS3



- Mettre en place/ renforcer les mécanismes de protection de l'enfance dans les zones les plus affectées ;
- Appuyer / développer / renforcer les systèmes de référencement ;
- Assurer l'accompagnement et la prise en charge psychosociale des enfants affectés par les conflits et autres ;
- Renforcer la coordination aux niveaux national et local ;
- Renforcer les compétences techniques et capacité des autorités nationales et locales (MAS, Police des mineurs et de tous les acteurs étatiques impliqués dans la question de PE) ;
- Assurer la formation des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux sur différentes thématiques de PE en mettant un accent particulier sur la contextualisation en RCA ;
- Renforcement de la prévention des violations graves contre l'enfant et de la réponse de protection pour les enfants victimes du conflit à travers une approche genre et âge ;
- Renforcement de l'environnement protecteur en faveur des enfants tout en mettant l'accent sur les procédures standards opérationnelles et les formations sur les Standard Minimum Protection de l'enfance ;
- Renforcement d'un système de coordination et de gestion d'information en Protection de l'Enfance.

COORDINATION



PERSONNES DANS LE BESOIN



9,5M

DE PARTENAIRES



CONTACT

Caroline Péguet
Chef de bureau a.i
OCHA
peguet@un.org

La coordination de l'action humanitaire est basée sur les principes de la réforme humanitaire sous la supervision du Coordonnateur humanitaire.

L'Equipe humanitaire pays (EHP-HCT)

Placée sous l'autorité du Coordonnateur humanitaire, l'Equipe humanitaire pays est constituée des représentants des agences humanitaires, de représentants des ONG internationales et nationales ainsi que d'observateurs (MSF, CICR, bailleurs de fonds). L'EHP est l'organe central d'orientation stratégique de l'action humanitaire en RCA. Elle est responsable entre autres, (1) de définir et de valider les lignes stratégiques relatives à l'action humanitaire; (2) d'adopter des règles et des actions communes pour régir l'action humanitaire; (3) de promouvoir et de favoriser l'adhésion des acteurs humanitaires intervenants en RCA aux principes humanitaires, aux principes de partenariat, et de faire appliquer par les acteurs humanitaires les orientations, décisions stratégiques et politiques adoptées, (4) d'assurer le plaidoyer humanitaire.

La coordination Inter-Cluster (ICC)

C'est le forum technique et opérationnel du système de coordination qui réunit les coordonnateurs et co-facilitateurs nationaux des Clusters. Il est facilité par OCHA. Il propose des interventions, suggère des stratégies, et exécute les décisions de l'EHP/HCT. Il permet la coordination entre Clusters en vue d'une orientation multisectorielle des interventions sur le terrain et recherche constamment la complémentarité afin d'éviter les duplications et les chevauchements. L'ICC rapporte à l'EHP/HCT.

Les Clusters

Conformément à la réforme humanitaire, la planification et la coordination de la réponse humanitaire sont basées sur le principe de la responsabilité sectorielle. Les différentes organisations d'aide travaillant

dans un certain secteur d'activité constituent un Cluster. À chacun des onze Clusters correspond une agence chef de file des Nations Unies, qui nomme des personnes en charge de la coordination du Cluster. Ces coordonnateurs de Clusters nationaux participent à l'Inter-Cluster national, préparent et mettent en œuvre les stratégies nationales de leur Cluster, coordonnent le travail des sous-Clusters, et rendent compte à l'EHP/HCT directement ou à travers l'ICC. Les agences chefs de file sont responsables en dernier ressort d'intervenir sur les besoins essentiels dans leurs secteurs auxquels aucun autre partenaire n'a répondu.

Extension de la coordination décentralisée sur le terrain

La coordination des actions humanitaires est assurée à travers trois sous-bureaux OCHA : Bouar, Kaga-Bandoro et Bambari. Chacun de ces sous-bureaux est appuyé par des antennes : Paoua, Bossangoa, Berberati, Kouango, Batangafo. En 2016, une antenne à Bria sera également ouverte. Afin de prendre en compte les besoins de plus de coordination de proximité sur le terrain et au vu des capacités limitées d'OCHA de se déployer dans toutes les zones, des points focaux humanitaires, issus des ONGI ou d'agences des Nations Unies, sont identifiés dans certaines zones. Ces points focaux, avec l'appui d'OCHA, faciliteront la coordination quotidienne des activités entre les acteurs humanitaires basés dans leurs zones. Ce concept sera expérimenté dès le premier trimestre 2016 dans quelques zones.

Coordination avec les autorités

La coordination avec les autorités au niveau national est faite à travers la cellule mise en place par le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire et à travers plusieurs contacts ad hoc avec le Ministre de tutelle durant les principales échéances du cycle de programme humanitaire et au cours des missions sur le terrain. Au niveau des préfectures et des sous-préfectures, des cadres

réguliers de concertation sont mis en place dans les zones où il existe un bureau OCHA. Des représentants des services techniques de l'État participent également aux réunions des Clusters.

Coordination avec la MINUSCA et les forces internationales

L'intervention humanitaire en RCA est celle d'une urgence complexe avec présence de plusieurs forces internationales (MINUSCA, SANGARIS et EUMAM), dont les mandats diffèrent. Celui de la MINUSCA comprend la protection physique des civils et de l'ordre public, l'appui à la restauration de l'autorité de l'État dans le pays, et l'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des groupes armés. Les acteurs humanitaires via la cellule CMCoord sont en liaison

étroite avec ces forces internationales afin de partager des informations sur l'accès aux personnes vulnérables et afin de garantir le respect des principes humanitaires (humanité, neutralité, impartialité et indépendance opérationnelle) au moyen d'une coordination entre civils et militaires fonctionnelle à Bangui et dans les préfectures et sous-préfectures concernées.

Par ailleurs, OCHA va renforcer les interactions et espaces d'information et de concertations entre les sections civiles de la MINUSCA et la communauté humanitaire.

PLAN DE RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS



PERSONNES DANS LE BESOIN

 0,8M

PERSONNES CIBLÉES

 0,8M

BUDGET (US\$)

 8,4M

DE PARTENAIRES

 3

CONTACT

Kouassi Lazare
ETIEN Représentant
etien@unhcr.org

Besoins

Malgré la crise que traverse la République centrafricaine depuis mars 2013, le pays continue à abriter une population de réfugiés et de demandeurs d'asile originaires d'une quinzaine de pays. Au 30 novembre 2015, 7 192 réfugiés et 334 demandeurs d'asile étaient enregistrés au Haut- Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ces réfugiés dont une grande majorité est originaire de la RDC (65%) sont pour la plupart arrivés en République centrafricaine dans les années 90 et 2000 à la suite des différents conflits survenus dans la sous-région (Rwanda, RDC, Soudan, Tchad). Parmi les réfugiés, 55% sont des femmes. Il existe cependant des disparités en fonction du pays d'origine. Ainsi, le nombre de femmes soudanaises réfugiées ou demandeuses d'asile est pratiquement le double du nombre d'hommes. 53,4% de la population réfugiée a moins de 18 ans.

Le HCR en RCA travaille avec la Commission nationale des réfugiés (CNR), le partenaire gouvernemental qui relève du Ministère de la sécurité intérieure.

Les réfugiés vivant en Centrafrique sont victimes au même titre que les autres populations civiles des exactions d'éléments armés. Leur situation et les risques qu'ils encourent sont d'autant plus importants

que certains facteurs comme la religion ou encore le pays d'origine, sont pris en compte par les groupes armés pour les cibler particulièrement. Il en va ainsi des réfugiés de Pladama-Ouaka, privés de leur liberté de mouvement et constamment harcelés par les groupes armés nécessitant l'installation d'un poste fixe de sécurité pour assurer leur protection. La situation des réfugiés urbains à Bangui est également alarmante. Certaines communautés ont payé un tribut très élevé lors de la crise de septembre 2015 : agressions physiques et verbales, domiciles vandalisés, biens et commerces pillés ou détruits. L'accès aux réfugiés reste tributaire des conditions sécuritaires prévalant sur le territoire de la RCA, mais également des contraintes logistiques auxquelles fait face le HCR. Dans le courant de l'année 2015, les interventions dans le camp de Pladama-Ouaka ont été suspendues à chaque résurgence de tensions entre les communautés. A Zemio, l'assistance est difficilement acheminée aux réfugiés à cause du mauvais état des routes.

La question de la documentation reste une préoccupation pour les réfugiés qui sont actuellement détenteurs d'une carte dont la fiabilité est remise en cause. Cette situation est à la base d'une limitation de leur liberté de mouvement.

En 2015, plus de 800 réfugiés ont été rapatriés en RDC et le HCR continuera à rechercher des solutions durables en leur faveur en 2016.

Malgré les contraintes auxquels ils font face, les bureaux du HCR effectuent un suivi régulier des activités mises en œuvre en faveur des réfugiés ; des équipes multifonctionnelles d'évaluation ont été mises en place dans ce cadre. Les évaluations participatives organisées au moins une fois par an constituent une base pour la conception de projets à travers l'identification des besoins et des capacités existantes mais également un outil de suivi impliquant les bénéficiaires et les partenaires.

Pour l'année 2016, en plus de l'amélioration des conditions de sécurité pour les réfugiés du camp de Pladama-Ouaka et ceux de Bangui, les besoins prioritaires identifiés pour les réfugiés et les demandeurs d'asile sont les suivants :

- La production de documents fiables pouvant faciliter la liberté de mouvement des réfugiés ;
- L'amélioration de la procédure de traitement des demandes d'asile afin de garantir un véritable accès au droit d'asile ;
- La fourniture d'une assistance multisectorielle pour faciliter l'accès aux besoins essentiels (vivres, santé, éducation, eau, hygiène et assainissement, etc...) ;
- L'accès à des solutions durables.



CONTRIBUER AU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

Pour accéder aux dernières informations relatives aux besoins humanitaires, consulter le Plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au Plan, merci de visiter :

www.humanitarianresponse.info/en/operations/central-african-republic



DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS CENTRAL POUR LES INTERVENTIONS HUMANITAIRES (CERF)

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles et sous-financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs - principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers- réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. En 2015, le CERF a contribué à hauteur de 12 millions de dollars à la crise humanitaire en RCA sous le mécanisme de réponse rapide. Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment contribuer, visiter le site web :

www.unocha.org/cerf/our-donors/how-donate



DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS HUMANITAIRE DU PAYS (CHF)

Le Fonds humanitaire commun (CHF) en RCA est un fonds commun basé dans le pays (CBPF). Les CBPF sont des instruments de financement humanitaire multi-bailleurs établis par le Coordonnateur de l'aide d'urgence (ERC) et sous la direction du Coordonnateur Humanitaire (HC). Il est géré par OCHA et est étroitement aligné sur les activités des Clusters définies dans le PRH. En 2015, le CHF a alloué 28,1 millions de dollars en soutien à la réponse humanitaire en complémentarité avec les allocations du CERF.

Pour en savoir plus sur les CBPF :

www.unocha.org/what-we-do/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds



AIDE D'URGENCE EN NATURE

Les Nations Unies encouragent les donateurs à faire des contributions en espèces, plutôt qu'en nature, pour une rapidité et une flexibilité maximum, ainsi que pour garantir que soient délivrés les biens humanitaires les plus urgents. Dans le cas où vous ne pouvez faire que des contributions en nature en réponse aux catastrophes et aux urgences, merci de contacter :

logik@un.org

ENREGISTREMENT DE VOS CONTRIBUTIONS

OCHA gère le service de surveillance financière (FTS), qui enregistre toutes les contributions humanitaires rapportées (espèces, en nature, multilatérales et bilatérales). Son but est de donner du crédit et de la visibilité aux donateurs pour leur générosité, et de montrer le montant total des financements ainsi que des manques dans les plans humanitaires. Merci de signaler vos contributions à FTS, soit par email à fts@un.org ou par le biais du formulaire de contribution en ligne à <http://fts.unocha.org>



PARTIE III : ANNEXES

Objectifs, indicateurs & cibles

Chiffres de planification: Personnes dans le besoin et cibles

Et si ? ...On n'apporte pas de réponse

OBJECTIFS, INDICATEURS & CIBLES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, INDICATEURS ET CIBLES

 **Objectif Stratégique 1 (OS1) : Promotion du respect des droits fondamentaux.**

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
% de cas d'attaques d'écoles suivis et documentés	100%	Moins de 100%	100%
# de sous-préfectures et arrondissements de Bangui affectés par le conflit, couverts par le monitoring de protection ou les systèmes d'alerte précoce	79	39	65
# de personnes (H/F - G/F) survivants de violences sexuelles enregistrées et ayant porté plainte	27 980	-	6 995
# de mécanismes communautaires en protection de l'enfance (comprenant des hommes et des femmes) mis en place/renforcés		56	200

 **Objectif Stratégique 2 (OS2) : Sauver des vies.**

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
% d'enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans les programmes nutritionnels thérapeutiques	140 000	70 000	140 000
# de personnes affectées ayant reçu une assistance alimentaire directe		0	360 000
# de ménages bénéficiaires en abri d'urgence		8 480	22 050
# de personnes affectées bénéficiant de l'approvisionnement en eau potable d'urgence selon les standards SPHERE ⁹		450 000	700 000

 **Objectif Stratégique 3 (OS3) : Préserver la dignité humaine.**

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'apprenants (filles et garçons) bénéficiant d'un soutien psychosocial	800 000	7 000	55 000
% de consultations curatives réalisées par bénéficiaires ciblés par an dans les zones affectées par une crise humanitaire	cons/pers/an	06 cons/pers/an	≥1 cons/pers/an
# de ménages sans source de revenus qui bénéficie d'une activité génératrice de revenus (AGR)		50 000	120 000
# de ménages (par sexe de chef de ménage) ayant reçu une assistance pour la sauvegarde ou la restauration de leurs moyens de subsistance (hors élevage bovin)			280 000

OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES DE SECTEURS

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 1 : La population affectée et vulnérable a accès aux articles non alimentaires de base tout en promouvant l'autosuffisance et les stratégies d'adaptation existantes.Appuie l'OS1  OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages bénéficiaires (par sexe de chef de ménage) des articles non alimentaires de base ou des programmes de transfert monétaire		ND	23 000
# de ménages (par sexe de chef de ménage) ayant reçu une assistance rapide en articles non alimentaires de base par le mécanisme RRM		ND	40 000

9. (7,5 l/p/j dans les 3 premiers mois et 15 l/p/j au-delà)

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 2 : Assurer que la population affectée bénéficie d'un abri d'urgence adéquat qui contribue à assurer sa sécurité, sa dignité et son bien-êtreAppuie l'OS1  l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe de chef de ménage) bénéficiaires en abri d'urgence		8 480	22 050

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 3 : L'assistance à la population affectée dans les sites et en famille d'accueil est évaluée et coordonnée et les lacunes référées aux différents acteurs afin de répondre aux besoins essentiels.Appuie l'OS1  l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de réunions tenues par des comités directeurs et comités sectoriels mis en place dans les sites		24	81
# de ménages (par sexe de chef de ménage) vivant dans les sites qui ont accès aux services minimum de base (EHA, santé et protection) afin de préserver leur dignité		10 500	29 665
# de ménages sur les sites et en familles d'accueil enregistrés par sexe et par âge		ND	70 650
# d'hommes/femmes bénéficiaires des formations CCCM organisées pour les acteurs et partenaires du Cluster (désagrégés par sexe)		ND	150
# de sites monitorés et référencés aux partenaires concernés		ND	100

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 4 : La population affectée qui souhaite retourner, être relocalisée ou s'intégrer localement a accès à des solutions d'appui appropriées dans le respect de ses droits fondamentaux.Appuie l'OS1  l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages sur sites et en familles d'accueil bénéficiaires d'un profilage afin de leur apporter une assistance au retour, à la relocalisation ou l'intégration locale	306 131	ND	21 375
# de ménages sur sites et en familles d'accueil bénéficiaires d'un appui au retour, à la relocalisation ou à l'intégration		ND	14 535

ABRIS/NFI/CCCM Objectif 5 : Assurer que la population affectée et à risque a accès à un logement adéquat et a un minimum de service social de base.Appuie l'OS1  l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe du chef de ménage) assistés dans la reconstruction ou la réhabilitation de leur maison ayant accès aux services sociaux de base	40 000	ND	4 950
# de ménages (par sexe du chef de ménage) bénéficiaires d'un appui à la reconstruction qui répond à un standard minimum EHA		ND	3 600

EHA Objectif 1 : Les besoins de survie relatifs à la WASH sont couverts de manière immédiate et adéquate, en assurant la protection et la dignité des populations affectées.

Appuie l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes affectées bénéficiant de l'approvisionnement en eau potable d'urgence selon les standards SPHERE ¹⁰		450 000	700 000
# de personnes affectées bénéficiant de l'assainissement d'urgence selon les standards SPHERE ¹¹		450 000	700 000
# de ménages (par sexe de chef de ménage) affectés bénéficiant de distribution de kit EHA d'urgence selon les standards SPHERE		20 000	50 000
# de personnes (filles, garçons, femmes et hommes) affectées bénéficiant des activités de sensibilisation à l'hygiène de base		450 000	700 000

EHA Objectif 2 : Une assistance rapide adaptée est apportée par le RRM à des populations en situation de vulnérabilité aiguë liée à un choc humanitaire depuis moins de 3 mois, lorsqu'il n'existe pas de capacités sur place.

Appuie l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes avec une désagrégation par sexe et âge ayant reçu une assistance rapide par le biais du RRM		0	80 000
% d'interventions réalisées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours après confirmation d'une alerte par le comité de pilotage (et sous réserve que l'intervention ait été validée par le Copil)		25	50

EHA Objectif 3 : Améliorer la résilience des communautés vulnérables des retournés et déplacés de longue durée en renforçant leur accès aux services (EAH) de manière durable.

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes bénéficiant de l'approvisionnement en eau selon les standards nationaux (25 l/p/j à 55 l/p/j selon les cas)		325 000	425 000
# de personnes bénéficiant de l'assainissement selon les standards nationaux (8 personnes/laitrine)		30 000	130 000
# de comités de gestion de points d'eau et/ou relais communautaires avec une composition mixte (50% femme et 50% homme) mis en place et/ou réactivés		250	400

10. (7,5 l/p/j dans les 3 premiers mois et 15 l/p/j au-delà)

11a. **La gestion / élimination des excréments** : 1 cabine de latrine pour 100 personnes dans les 1er 3 mois ; 1 pour 50 personnes entre 3 et 6 mois et enfin 1 pour 20 personnes au-delà

11b. **Contrôle des vecteurs** : distribution de 2 moustiquaires (d'insecticide de longue durée) par famille accompagnée de promotion sur l'utilisation effective de ces moustiquaires

11c. **Les déchets solides** : La mise en place de poubelle à raison de 100 litres pour 10 ménages, etc

11d. **Douches** : même standards que pour les latrines

Education Objectif 1 : Protéger la survie des enfants et des adolescents par l'accès à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés.

Appuie l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de filles et garçons bénéficiant d'activités éducatives dans les espaces temporaires d'apprentissage sur les sites de déplacement et dans les communautés hôtes	175 500	45 000	70 000
# de salles de classe réhabilitées	1 000	2 100	2 800
# d'écoles avec des infrastructures sanitaires réhabilitées qui garantissent la sécurité et la dignité des filles et des garçons	1 000	100	100

Education Objectif 2 : Renforcer la réadaptation psychosociale, le développement cognitif et l'auto-prise en charge des enfants et des jeunes de 3-18 ans.

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'apprenants (filles et garçons) bénéficiant des activités de compétence de vie	782 000	30 000	60 000
# d'apprenants (filles et garçons) bénéficiant d'un soutien psychosocial	800 000	7 000	55 000
# d'adolescents (filles et garçons) déscolarisés bénéficiant d'une formation professionnelle	ND	300	2 000

Education Objectif 3 : Protéger les droits des enfants contre les menaces immédiates et futures par l'accès à l'éducation à la paix, à la sensibilité au conflit et à la cohésion sociale.

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'apprenants (filles et garçons) bénéficiant de matériels scolaires distribués	782 000	265 000	391 000
% de cas d'attaques d'écoles suivis et documentés par le Cluster éducation	100%	Moins de 100%	100%
# d'initiatives de plaidoyer par le Cluster pour l'application de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles	ND	0	10

Logistique Objectif 1 : Assurer la coordination et la gestion de l'information logistique.

Appuie l'OS1 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'organisations qui bénéficient des services de coordination et de gestion de l'information		45	60
# des produits d'information partagés avec les partenaires		46	70

Logistique Objectif 2 : Renforcer le transport aérien pour les utilisateurs de la communauté humanitaire.**Appuie l'OS2** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de passagers transportés par UNHAS par mois		2500	3100
Quantité moyenne du cargo humanitaire transporté par mois par voie aérienne		33	100 tons
% des réservations des passagers accompli		95%	95%
% des demandes d'évacuation médicale ou sécuritaire réalisées		100%	100%
# d'organisations qui bénéficient des services aériens communs		96	100
# de localités desservies		21	30

Logistique Objectif 3 : améliorer l'accès des humanitaires pour qu'ils puissent atteindre leurs bénéficiaires, à travers des services de transport et stockage commun.**Appuie l'OS3** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
Surface totale de stockage commun mis à disposition des partenaires		N/A	1 200 m2
Quantité moyenne du cargo humanitaire transporté par mois par voie routière		N/A	500 tonnes

Logistique Objectif 4 : faciliter des projets de réhabilitation des infrastructures et ouvrages d'art.**Appuie l'OS3** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ponts réhabilités		70	80
# de bacs réhabilités		2	5

MSSC Objectif 1 : Redynamiser et renforcer les mécanismes communautaires en charge de la prévention et de la gestion des conflits.**Appuie l'OS1** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de comités de paix et cohésion sociale créés et fonctionnels		100	400
# d'hommes et de femmes qui sont sensibilisés en prévention et en gestion des conflits au niveau communautaire		5 000	15 000

MSSC Objectif 2 : Contribuer aux initiatives d'assistance intégrées via les transferts monétaires/coupons pour les personnes victimes de la crise et à risque.**Appuie l'OS2** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe de chef de ménage) vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire sévère ayant bénéficié d'un appui en cash inconditionnel pour faire face à leurs besoins essentiels		10 000	25 000
# d'hommes et de femmes employés dans des activités de THIMO (Travail à Haute Intensité de Main d'œuvre)		88 000	160 000

MSSC Objectif 3 : Soutenir la préservation et la reconstitution des moyens de subsistance essentiels et des infrastructures en faveur des populations affectées et à risques**Appuie l'OS3** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages sans source de revenus qui bénéficie d'une activité génératrice de revenus (AGR)		50 000	120 000
% des initiatives économiques soutenues qui sont fonctionnelles à la fin des projets		-	75% des AGR

Nutrition Objectif 1 : Fournir un accès équitable à des interventions permettant de sauver des vies en traitant la malnutrition aiguë pour au moins 75 % des populations affectées.**Appuie l'OS2** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'enfants (filles et garçons) de 0 à 59 mois dépistés		ND	250 000
# d'enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans les programmes nutritionnels thérapeutiques		26 200	29 249
# d'enfants de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM) admis dans des programmes d'alimentation thérapeutique et supplémentaire		ND	22 394
# d'accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales en UNT assistés		ND	9 603

Nutrition Objectif 2 : Prévenir la détérioration de l'état nutritionnel pour au moins 80% des populations affectées.**Appuie l'OS2** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'enfants de 6 à 23 mois admis dans le BSFP (Programmes d'alimentation complémentaire de couverture)		n/a	60 300
# de personnes sensibilisées à l'ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant)		n/a	4 000
# d'agents de santé et relais communautaires formés sur les pratiques appropriées ANJE		n/a	180
# de PVVIH (Personnes Vivant Avec le VIH) assistées		n/a	10 000
# d'enfants (filles, garçons) touchés par une campagne intégrée de supplémentation en vitamine A		n/a	631 559
# d'enfants touchés (filles, garçons) par la campagne intégrée couplée au déparasitage		n/a	560 489

Nutrition Objectif 3 : Améliorer l'état nutritionnel des populations affectées à travers l'appui au fonctionnement des structures de prise en charge y compris le renforcement institutionnel, l'approche communautaire et la promotion nutritionnelle.**Appuie l'OS3** 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
Nombre de FOSA fonctionnelles intégrant les unités de prise en charge nutritionnelle (UNTA) en ambulatoire.		304	480
# d'hôpitaux ayant des unités thérapeutiques fonctionnelles (UNT)		40	48
# de centres de santé mettant en œuvre des activités nutritionnelles supplémentaires (UNS)		169	200
# de prestataires de santé formés à la prise en charge intégrée de la MAS au niveau périphérique		152	480
# d'agents de santé communautaire formés et équipés sur le CMAM (Community based Management of Acute Malnutrition) y compris le dépistage -référence, la sensibilisation et le suivi des abandons		138	720
# de cadres des districts sanitaires formés sur le monitoring, la collecte des données et le suivi de la réponse nutritionnelle dans les zones affectées.		12	64
# d'évaluations nutritionnelles et enquêtes rapides réalisées		ND	12

Protection Objectif 1 : La protection des populations affectées par le conflit est renforcée par la réduction des facteurs aggravants au travers de l'appui aux mécanismes communautaires permettant l'exercice du droit à la liberté de mouvement et à l'intégrité physique et morale.

Appui l'OS1

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de sous-préfectures et arrondissements de Bangui affectés par le conflit, couverts par le monitoring de protection ou les systèmes d'alerte précoce	79	39	65
# de personnes (H/F) touchées par les activités d'éducation sur les risques des engins explosifs dans les zones affectées par le conflit		165 000	200 000
# d'enfants (F/G) associés aux forces et groupes armés démobilisés et ayant bénéficié des programmes de réintégration sociocommunautaire	10 000	4 658	5 660
# de personnes (H/F - G/F) survivants de violences sexuelles enregistrées et ayant porté plainte	27 980	-	6 995

Protection Objectif 2 : Les populations affectées par le conflit ont un accès effectif, en sûreté et en dignité à des mécanismes de prévention et de réponse aux risques de protection les plus critiques y compris les violences basées sur le genre et les violations des droits de l'enfant.

Appui l'OS2

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# d'enfants (F/G) séparés ou non accompagnés bénéficiant de processus IDTR (Identification, Démobilisation, Transfert et Réintégration)		1 480	3 500
# d'enfants (F/G) participants aux activités des espaces amis des enfants		144 000	200 000
# de personnes survivants de violences sexuelles (H/F - F/G) enregistrées et ayant reçu une prise en charge médicale et psychosociale intégrée	32 000	30 073	58 053

Protection Objectif 3 : La dignité des populations affectées par le conflit est préservée au travers d'un appui aux capacités de subsistance et d'accès aux services et besoins essentiels.

Appui l'OS3

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de secteurs/Clusters formés/sensibilisés sur l'intégration des principes de protection dans la réponse humanitaire et ayant des groupes de travail sur la protection transversale fonctionnels	11	1	11
# de mécanismes communautaires en protection de l'enfance (comprenant des hommes et des femmes) mis en place/renforcés		56	200
# de comités sous-préfectoraux de lutte contre les violences basées sur le genre fonctionnels et présidés par les autorités nationales.	71	3	20
# d'hommes et de femmes assistés dans l'exercice de leurs droits d'accès au logement, à la terre et à la propriété	200 000	27 990	36 200
Une politique et une loi nationales relatives à la protection des PDI élaborées conformément aux standards internationaux et soumises à l'adoption du parlement	1	0	1

Santé Objectif 1 : Offrir les soins de santé d'urgence (curatifs, préventifs, promotionnels) aux populations affectées par une crise humanitaire aiguë, y compris la prise en charge des maladies chroniques, mentales, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et les blessés.

Appui l'OS2

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
% des sites de déplacés couverts par une structure de santé dans les zones de crise humanitaire aiguë	100%	85%	100%
% des accouchements assistés par un personnel qualifié dans les zones affectées par une crise humanitaire aiguë	80%	48%	≥60%

Santé Objectif 2 : Renforcer l'accès aux services de soins de santé de base des populations affectées par la crise et/ou en situation de déplacement prolongé, y compris les populations d'accueil.

Appui l'OS2

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de consultations curatives réalisées par les bénéficiaires ciblés par an dans les zones affectées par une crise humanitaire	1 cons/pers/an	0,6 cons/pers/an	≥1 cons/pers/an
% des enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccins Pentavalent dans les zones affectées par une crise humanitaire	80%	40%	≥80%

Santé Objectif 3 : Prévenir le risque d'épidémies dans les zones à risques.

Appui l'OS3

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
% des enfants de 6 à 59 mois vaccinés contre la rougeole lors de campagnes préventives de masse dans les sites de déplacés internes	95%	88%	≥95%
Promptitude des rapports du système d'alerte précoce dans les zones affectées par une crise humanitaire aiguë	100%	90%	100%

Sécurité alimentaire Objectif : 1 (OS1) : Sauver et autonomiser immédiatement.

Appui l'OS2 l'OS3

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de personnes affectées ayant reçu une assistance alimentaire directe		0	360 000
# de ménages (par sexe de chef de ménage) ayant reçu une assistance à la mise en place d'une AGR temporaire sur site de déplacement		0	20 000

Sécurité alimentaire Objectif 2 : Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens d'existence.

Appui l'OS1 l'OS3

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de ménages (par sexe de chef de ménage) ayant reçu une assistance pour la sauvegarde ou la restauration de leurs moyens d'existence (hors élevage bovin)			182 000 + 98 000
# de ménages d'éleveurs transhumants ayant reçu un appui pour la préservation de leur cheptel productif			10 000
# de personnes bénéficiant d'une injection de capital à travers une approche FFA (Food For Assets)			30 000
% moyen des ressources dépensées dans l'alimentation parmi les personnes assistées		69%	55%
% de ménages assistés ayant un score de consommation alimentaire < 21		25%	5%

Sécurité alimentaire Objectif 3 : Renforcer l'information, la communication et les compétences locales pour la résilience communautaire

Appuie l'OS1  l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de bureaux locaux des services techniques de l'Etat ayant bénéficié d'un renforcement de capacité			100
Un système national de surveillance de la sécurité alimentaire opérationnel		Non	Oui
# de cantines scolaires fonctionnelles			150 000

Télécommunications d'urgence Objectif 1 : Fournir un environnement opérationnel de télécommunication lié à la sécurité pour améliorer la sécurité des employés et des biens des organisations

Appuie l'OS1  2  3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de zones opérationnelles couvertes par les réseaux de télécommunications liées à la sécurité		8	8
Zone de couverture du réseau VHF à Bangui		85%	100%
# d'employés humanitaires formés à l'utilisation des moyens de communication radio		400	700

Télécommunications d'urgence Objectif 2 : Fournir un environnement opérationnel d'accès à Internet pour permettre l'échange d'information nécessaire au bon fonctionnement des opérations et à la prise de décisions

Appuie l'OS1  2  3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de zones opérationnelles couvertes par les réseaux de données (accès à Internet)		7	7
Taux de disponibilité du réseau Internet pendant les heures de service		75%	90%

Télécommunications d'urgence Objectif 3 : Déployer une solution d'alimentation électrique en énergie hybride

Appuie l'OS1  2  3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de sites déployés		0	2

Réfugiés Objectif 1 : Renforcement de la CNR et des commissions en charge de l'éligibilité pour l'amélioration du traitement des demandes d'asile et de l'environnement de protection

Appuie l'OS1  l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
Elaboration d'un SOP sur le traitement des demandes d'asile en RCA			500
# de formations DSR organisées à l'attention des membres des comités en charge de l'éligibilité et du recours			500

Réfugiés Objectif 2 : Amélioration de la qualité de l'enregistrement et de la documentation en faveur des bénéficiaires

Appuie l'OS1  l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
# de bénéficiaires enregistrés individuellement avec l'ensemble de leurs données minimales mises à jour			8 000
# de réfugiés âgés de 12 ans et plus bénéficiant d'une carte d'identité fiable de réfugié			8 000

Réfugiés Objectif 3 : Amélioration de la qualité des interventions en matière de violence sexuelle et de protection de l'enfant

Appuie l'OS1  l'OS2 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
Nombre de cas de violence sexuelle et sexiste signalés dans lesquels les victimes reçoivent une assistance médicale, un appui psycho-social, une assistance juridique et/ou une assistance matérielle			15
Nombre d'enfants séparés et d'enfants non accompagnés identifiés pris en charge			5

Réfugiés Objectif 4 : Accès optimal des bénéficiaires aux services sociaux de base

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
Accès garanti des personnes prises en charge aux centres de soins de santé primaires des ONG ou des organisations confessionnelles			8 000
Nombre de distributions alimentaires sécurisées et inclusives			-
Nombre de puits de forage/puits réhabilités			16
Nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire			1 500

Réfugiés Objectif 5 : Accès des bénéficiaires aux solutions durables

Appuie l'OS3 

INDICATEUR	BESOIN	BASELINE	CIBLE
Elaboration d'une stratégie globale de solutions durables			8 000
Nombre de réfugiés pour qui le rapatriement est mis en œuvre			-
Nombre de réfugiés référés à la réinstallation			16

CHIFFRES DE PLANIFICATION: PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLEES

PERSONNES DANS LE BESOIN (EN MILLIONS)	PAR STATUT		RETOURNÉS	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL 2	PAR SEXE AND ÂGÉ			TOTAL	TOTAL POPULATION
	REFUGIÉS (EN MILLIER)	PDIs				% FEMMES	% ENFANTS	% ADULTES		
BAMINGUI BANGORAN	-	3.4	0.9	25.7	-				0.0M	0.1M
BANGUI	2.3	76.8	-	175.2	-				0.3M	0.8M
BASSE KOTTO	-	7.5	2.9	133.0	-				0.1M	0.3M
HAUT MBOMOU	3.3	15.7	1.8	10.8	-				0.0M	0.1M
HAUTE KOTTO	-	15.1	-	37.9	-				0.1M	0.1M
KÉMO	-	5.5	20.3	51.1	-				0.1M	0.1M
LOBAYE	0.1	32.8	-	126.8	-				0.2M	0.3M
MAMBÉRÉ KADÉI	-	20.3	0.9	209.0	-				0.2M	0.5M
MBOMOU	0.1	10.8	3.0	69.6	-				0.1M	0.2M
NANA GRIBIZI	-	25.1	53.0	7.0	-				0.1M	0.1M
NANA MAMBÉRÉ	-	17.4	2.4	95.4	-				0.1M	0.3M
OMBELLA M'POKO	-	51.6	3.3	133.1	-				0.2M	0.4M
OUAKA	1.9	92.0	14.2	111.8	-				0.2M	0.3M
OUHAM	-	64.9	88.6	157.5	-				0.3M	0.5M
OUHAM PÉNDÉ	-	4.6	10.0	245.9	-				0.3M	0.5M
SANGHA MBAÉRÉ	-	2.9	0.1	60.4	-				0.1M	0.1M
VAKAGA	-	1.3	-	28.2	-				0.0M	0.1M
TOTAL	7586	0.4M	0.2M	1.7M	-				2.3M	5.0M

PERSONNES CIBLEES (EN MILLIONS)	PAR STATUT		RETOURNÉS	COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	RAPATRIÉS	PAR SEXE AND ÂGÉ			PERSONNES CIBLEES	PERSONNES DANS LE BESOIN
	REFUGIÉS (EN MILLIER)	PDIs				% FEMMES	% ENFANTS	% ADULTES		
BAMINGUI BANGORAN	-	3.4	0.9	25.7	-				0.0M	0.0M
BANGUI	2.3	76.8	-	175.2	-				0.3M	0.3M
BASSE KOTTO	-	7.5	2.9	133.0	-				0.0M	0.1M
HAUT MBOMOU	3.3	15.7	1.8	10.8	-				0.0M	0.0M
HAUTE KOTTO	-	15.7	-	37.9	-				0.1M	0.1M
KÉMO	-	5.5	20.3	51.1	-				0.1M	0.1M
LOBAYE	0.1	32.8	-	126.8	-				0.1M	0.2M
MAMBÉRÉ KADÉI	-	20.3	0.9	209.0	-				0.1M	0.2M
MBOMOU	0.1	10.8	3.0	69.6	-				0.1M	0.1M
NANA GRIBIZI	-	25.1	53.0	7.0	-				0.1M	0.1M
NANA MAMBÉRÉ	-	17.4	2.4	95.4	-				0.1M	0.1M
OMBELLA M'POKO	-	51.6	3.3	133.1	-				0.2M	0.2M
OUAKA	1.9	92.0	14.2	111.8	-				0.1M	0.2M
OUHAM	-	64.9	88.6	157.5	-				0.2M	0.3M
OUHAM PÉNDÉ	-	4.6	10.0	245.9	-				0.2M	0.3M
SANGHA MBAÉRÉ	-	2.9	0.1	60.4	-				0.0M	0.1M
VAKAGA	-	1.3	-	28.2	-				0.0M	0.0M
TOTAL	0.3M	0.2M	1.4M	-	-				1.9M	2.3M

ET SI ? ...ON N'APPORTE PAS DE RÉPONSE

L'AIDE HUMANITAIRE POUR LES DÉPLACÉS SERAIT COMPROMISE ET LA REDEVABILITE DE LA COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE SERAIT MISE EN CAUSE



L'impact sur la population affectée peut être résumé comme suit :

- Augmentation de la vulnérabilité des personnes déplacées,
- Augmentation des risques de santé et de protection dans les sites,
- Manque d'accès aux articles non alimentaires qui permettent la survie des nouveaux déplacés ayant perdu leurs biens essentiels à la suite des affrontements,
- Lenteur du retour des déplacés dans leurs lieux d'origine car les moyens pour la réhabilitation et la reconstruction des maisons détruites ou endommagées sont limités.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CONTINUERA À AUGMENTER AVEC UN RENFORCEMENT DE CERCLES VICIEUX DANS TOUS LES SECTEURS



La dégradation de la sécurité alimentaire et de l'économie des ménages est elle-même un cercle vicieux qui ne peut plus retrouver une dynamique positive passé un certain seuil de paupérisation. Au-delà de l'impact direct sur la nutrition et la santé des familles, la réduction de la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires aura un impact négatif indirect sur leurs dépenses liées à la santé, l'éducation et le logement. Enfin, avec chaque étape de régression de la production agricole, davantage de jeunes se retrouveront disponibles sur le marché de la violence, aggravant ainsi les problèmes de protection.

LE MANQUE D'ÉDUCATION AUGMENTERA LES VULNERABILITES FACE AUX RISQUES DE PROTECTION.



Le manque d'accès à l'éducation place les enfants et adolescents face à des risques très élevés de protection.

Priver les enfants d'accès à l'éducation revient à les empêcher de développer leurs capacités de résilience et d'auto-protection en charge, mais aussi à augmenter leur vulnérabilité aux exploitations et aux manipulations de toutes sortes : ils seront les premiers à faire partie des groupes armés et groupes criminels, et seront exposés par le manque de connaissances en compétences de vie aux maladies et autres dangers évitables, tout en étant constamment en détresse psychologique.

LE MANQUE D'ACTIVITE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EST UNE MENACE POUR LA SANTE PUBLIQUE ET LE BIEN ETRE COMMUNAUTAIRE



Le manque d'accès aux services de prise en charge des violences sexuelles risque d'augmenter le taux des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH, affectant la santé publique, la capacité communautaire d'accueil et la réintégration des survivants et obligera à la cohabitation entre victimes et auteurs vivant en toute impunité. Le manque d'activités de prévention exposera d'avantage les femmes et les filles à des risques très élevés de subir ces violences. Le taux global de VBG mais surtout ceux de mariage précoce, de violences sexuelles, de sexe de survie finiront par augmenter.

LE MANQUE DE SERVICES SANITAIRES APPROPRIÉS CONDUIRA À L'IRRUPION D'ÉPIDÉMIES



On pourrait avoir une épidémie de rougeole dans les sites de déplacés qui pourrait affecter 100 000 enfants de 6 mois à 14 ans. Il en sera de même d'une épidémie de paludisme qui pourrait toucher plus de 225 000 déplacés et membres des communautés à risque. Des épidémies de diarrhée aqueuse ou sanglante pourront également survenir dans les sites de déplacés.

Ce document est produit au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires.

Ce document donne la compréhension de la crise, partagée par l'Equipe Humanitaire Pays, y compris les besoins humanitaires les plus urgents, et reflète la planification conjointe de la réponse humanitaire.

La désignation employée et la présentation des données dans ce rapport ne suggèrent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'Equipe Humanitaire Pays et ses partenaires, quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ou quant au tracé de leurs frontières ou limites.



www.unocha.org/car



<http://car.humanitarianresponse.info>



@ochacar